

# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 73 | Mai 2023

*Détérioration du cadre macroéconomique, accentuation des tensions politiques, insécurité à l'Est  
du pays et dégradation des conditions de vie de la population :  
quelles perspectives pour l'économie congolaise ?*

Kinshasa, RDC

**EDITEUR RESPONSABLE**

MATATA PONYO Mapon

**SUPERVISION**

LOKOTA ILONDO Michel – Ange  
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

**REDACTION**

KABONGO NSENDA Billy  
LUBAMBA NGIMBI Hector  
MUYOMBO USENI Justin  
WAULA LUZINGU Sacré

**CONCEPTION GRAPHIQUE  
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

CONGO CHALLENGE  
L E M E N S U E L

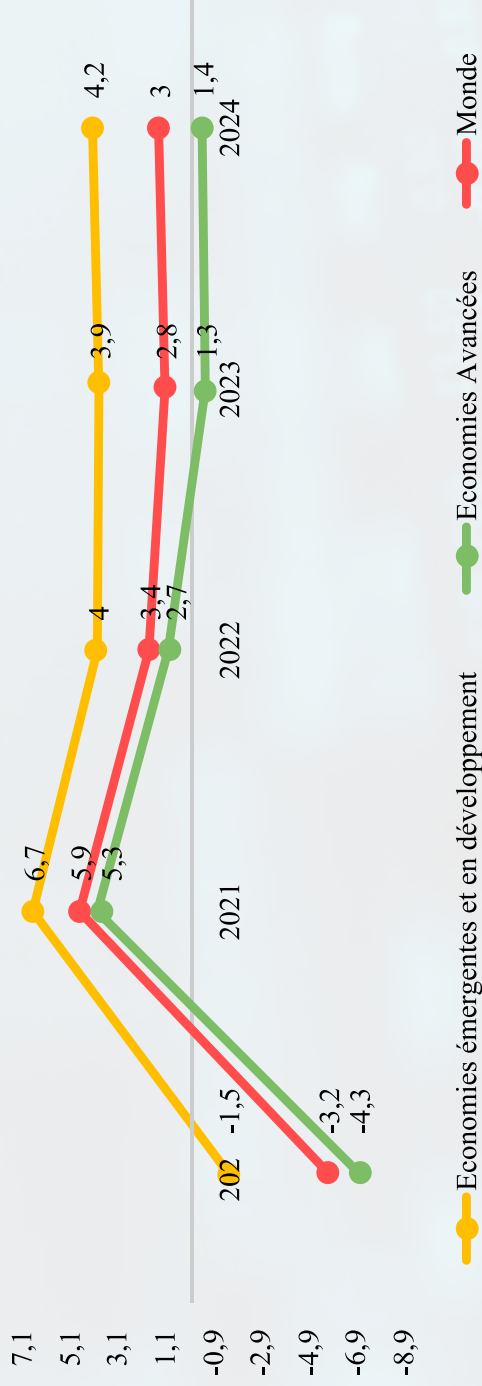
# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 73 | Mai 2023

*Détérioration du cadre macroéconomique, accentuation des tensions politiques, insécurité à l'Est  
du pays et dégradation des conditions de vie de la population :  
quelles perspectives pour l'économie congolaise ?*

Kinshasa, RDC

## Projections de la Croissance économique dans le monde



# Sommaire

<b>Ce que je pense</b>	<b>6</b>
<b>Résumé exécutif</b>	<b>9</b>
<b>Contexte international</b>	<b>11</b>
Croissance économique	11
Inflation	12
Commerce international	13
Marché financier	15
Marché des changes	22
Marché des produits stratégiques	25
<b>Contexte national</b>	<b>27</b>
Evolution de l'économie nationale	27
Activité économique	30
Dynamique des prix	34
Taux de change et réserves de change	35
Finances publiques	35
Evolution de la situation polique	37
<b>Perspectives politiques et économiques</b>	<b>43</b>



Matata Ponyo Mapon

# Ce que je pense

## Les démons de la dictature sont-ils de retour ?

**Ce que je pense** est que le pouvoir politique actuel continue de violer systématiquement les droits d'expression et de liberté des citoyens pourtant garantis par la Constitution de la République, notamment en son article 26. Ce samedi 20 mai, la police nationale s'est imposée sur l'avenue Kianza dans la commune de Ngaba pour interdire la marche de l'opposition pourtant annoncée depuis plus de trois semaines. C'est le 27 avril qu'une lettre a été envoyée au gouverneur de la ville de Kinshasa pour l'informer de la marche que les quatre grands leaders de l'opposition (Moïse Katumbi, Martin Fayulu, Delly Sesanga et moi-même) se proposaient d'organiser pour manifester contre la vie chère, la misère du peuple, l'insécurité dans le pays et le processus électoral chaotique en vue de l'organisation des élections législatives et présidentielles prévues en décembre 2023. Conformément à la loi, la tenue d'une telle marche procède d'un régime informatif ; c'est-à-dire que ceux qui l'organisent ne sont pas astreints à une autorisation préalable des autorités administratives ou politiques. Il appartient plutôt à ces dernières, une fois saisies, de prendre des dispositions qui s'imposent pour garantir la sécurité de manifestants et de lieux environnants. Ces dispositions avaient été conçues et cristallisées par la Loi principalement pour mettre fin aux anciennes pratiques attribuant le pouvoir à une autorité politique d'accepter ou de refuser l'organisation d'une marche par des citoyens. Curieusement, le gouverneur de la ville, saisie à ce sujet, a refusé de laisser la marche s'organiser à la date du samedi 13 mai telle que proposée par les organisateurs, invoquant des raisons de sécurité non évidentes. Il a suggéré que la marche se tienne plutôt le jeudi 18 mai. En outre, il a refusé que celle-ci se déroule sur l'itinéraire principal proposé par les organisateurs, renvoyant ces derniers sur une route d'intérêts secondaire traversant des quartiers moins peuplés ; La

stratégie sous-jacente étant de perturber l'organisation de la marche et d'empêcher un afflux massif de manifestants. Par ailleurs, le gouverneur, en intelligence avec le parti au pouvoir, a programmé une marche sur un itinéraire croisant celui sollicité par l'opposition. Pour déjouer cette stratégie, les quatre leaders de l'opposition ont repoussé leur marche au samedi 20 mai et l'ont maintenue, contre le gré du gouverneur, sur l'itinéraire principal. Malheureusement, la police s'est invitée pour étouffer la marche.

**Ce que je pense** est que la manière dont la marche a été réprimée par les forces de l'ordre est disproportionnée et inacceptable. Les leaders de l'opposition ont été bousculés de manière barbare ; Un véhicule de la police s'est enfoncé dans la foule pour se frayer un chemin au risque d'écraser les manifestants, y compris les quatre leaders ; Des balles réelles ont été tirées avec un impact direct sur les véhicules de certains leaders. Les bombes lacrymogènes ont été lancées entraînant des blessures parfois graves sur plusieurs manifestants ; des coups ont été administrés sur des paisibles citoyens, parmi lesquels un mineur molesté copieusement ; Deux députés, l'un national et l'autre provincial, ont été malmenés comme de vulgaires citoyens. Il s'en est suivi pendant près d'une heure des échanges vigoureux entre la police et les quatre grands leaders. Pour ces derniers, la marche devait absolument avoir lieu ; pour les policiers, il n'en était pas question. Alors que les grands leaders étaient bloqués et malmenés, une autre marche du parti au pouvoir se déroulait aisément sur l'avenue de l'université au grand dam de manifestants de l'opposition. Comment le gouverneur de la ville pouvait autoriser le parti au pouvoir à organiser le même jour une marche sur un itinéraire croisant celui de l'opposition ? Moins d'une semaine après, le 25 mai, la réaction du pouvoir n'a pas



changé lorsque les quatre leaders susnommés, avec leurs manifestants, ont voulu faire le sit-in devant les bureaux de la Commission électorale indépendante (CENI). Ils ont été violemment dispersés par la police blessant ainsi plusieurs manifestants et un de leaders de l'opposition. Par ailleurs, et dans le même chapitre de restriction de liberté et de mouvements, Moïse Katumbi, candidat à l'élection présidentielle de décembre 2023, a été interdit de se rendre le lundi 22 mai dans la province du Kongo central pour des activités politiques. Moi-même, j'ai été interdit par le gouverneur de province d'organiser une conférence le 26 mai dans la ville de Kenge, chef-lieu de la province de Kwango. Le même jour, le maire de la ville de Kikwit m'a demandé de ne pas entrer dans cette ville, chef-lieu de la province du Kwilu. Conformément à la Constitution, j'ai refusé d'appliquer une instruction manifestement illégale. Je suis donc rentré dans la ville de Kikwit le même jour. Ce qui n'a pas empêché le maire d'interdire la rencontre que je devais organiser le lendemain 27 mai, avant de l'autoriser quelques heures seulement avant sa tenue.

**Ce que je pense** est que la dictature s'est de nouveau invitée en RDC en dépit des progrès significatifs engrangés par le régime politique précédent dans le domaine du rétablissement d'un Etat de droit. Le président de la République redevient le centre de décision unique de tout ce qui se passe dans le pays, surtout dans le domaine politique. Aucun gouverneur de province, maire de la ville ou administrateur du territoire ne peut prendre une décision relevant de sa compétence sans l'autorisation préalable du Président de la République, de son délégué ou représentant. Même situation dans les institutions judiciaires, censées être indépendantes, où les décisions prises par les juges doivent rester conformes à la volonté du Chef de l'Etat et aux membres de son régime. Même les juges présidents des Cours constitutionnelle et de cassation obéissent

aux ordres du Chef de l'Etat, en dépit du principe sacrosaint de la séparation de pouvoirs. Qui l'eût cru dans un pays où le pouvoir politique prétend rétablir un Etat de droit ? Cela rappelle le régime politique tristement célèbre du Maréchal Mobutu dont la dictature avait été combattue par le principal parti de l'opposition de l'époque, actuellement au pouvoir. En effet, les pratiques dénoncées aujourd'hui par l'opposition sont les copies conformes de celles dénoncées jadis par l'UDPS. C'est pour dire que la dictature est finalement de retour. Elle a été ramenée par le même parti qui l'a combattue pendant près de 37 ans. **C'est démocratiquement cruel !**

Kikwit, le 28 mai 2023.





# Résumé exécutif

## Situation économique

- **Au niveau international**, les perspectives économiques internationales du Fonds monétaire international prévoient une décélération de la croissance de l'activité économique mondiale à 2,8 % en 2023 contre une prévision initiale de 3,4%. Cette baisse est principalement due à l'adoption de politiques macroéconomiques plus strictes, visant à réguler la conjoncture économique mondiale en maîtrisant l'inflation élevée. Face à cette situation, la relance de l'économie mondiale dépendra d'une coordination efficace des politiques économiques, du maintien des attentes d'inflation bien ancrées et de la préservation de la résilience des systèmes financiers.
- En ce qui concerne l'inflation, les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indiquent une modération pour atteindre 6,6 % en 2023, mais cela reste encore supérieur aux objectifs d'inflation fixés par les banques centrales.
- Au mois de mai 2023, les marchés boursiers ont connu une tendance baissière. Cette baisse des indices boursiers s'explique par la poursuite des politiques de durcissement monétaire menées par les banques centrales pour freiner les hausses de prix résultant du conflit russo-ukrainien, ainsi que par l'appréciation du dollar américain.
- Sur le marché des changes international, le dollar américain s'est fortement apprécié par rapport à l'euro et à la livre sterling, en raison de la volonté de la Réserve fédérale (Fed) de poursuivre une politique monétaire restrictive en mai 2023. En Asie, le yen japonais et le yuan chinois se sont également dépréciés par rapport au dollar américain.
- En ce qui concerne le commerce international, les perspectives de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) indiquent une reprise de la croissance du commerce mondial au cours du second semestre de l'année. Cependant, la résurgence de la pandémie et les tensions commerciales entre les grandes puissances économiques pourraient compromettre cette reprise. Il est donc crucial que les nations continuent de coopérer pour garantir la stabilité et la croissance économique mondiale.
- En ce qui concerne les matières premières, les prix du cuivre ont enregistré une tendance baissière en mai 2023, se stabilisant autour d'une moyenne de 3 676 dollars la tonne métrique, en raison des inquiétudes liées au ralentissement économique mondial. De même, les prix de l'or ont connu une tendance à la baisse en réaction à l'appréciation du dollar américain. Sur le marché du pétrole brut, les prix ont baissé en raison du resserrement des conditions financières, aggravé par la poursuite des politiques monétaires restrictives menées par les autorités monétaires.
- **Au niveau national**, le cadre macroéconomique s'est davantage détérioré. En effet, la monnaie nationale s'est dépréciée de 3,27% sur le marché interbancaire et de 0,69% sur le marché parallèle. Au cours du mois de mai 2023, l'économie nationale a enregistré des variations des taux d'inflation comparativement au mois précédent. L'inflation hebdomadaire a baissé de 54,47% en s'établissant à 0,17% à la quatrième semaine de mai 2023 contre 0,38% un mois plus tôt. L'inflation cumulée a progressé de 12,49% en se situant à 7,63% à la quatrième semaine de mai 2023 contre 6,78% le mois précédent. Globalement, l'inflation en glissement annuel et l'inflation annualisée ont respectivement reculé de 1,77% et 10,16% entre avril et mai 2023.
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine du mois de mai 2023, un excédent de 243 731,00 millions de CDF. Cet excédent résulte d'un niveau de dépenses de 1 306 564,00 millions de CDF (dont 23,98% des dépenses de salaires et 13,93% de dépenses en capital) contre de recettes de 1 550 295,00 millions de CDF (dont 90,01% de recettes fiscales).
- Enfin, l'actualité économique du mois de mai 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la publication du rapport de l'ODEP sur les dépenses publiques de l'État des trois dernières années ; (ii) l'adoption par le gouvernement congolais du projet de décret permettant la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT) ; et (iii) la revisitation du contrat chinois entre la RDC et la Chine.



## Situation politique

Le mois de mai 2023 a été très mouvementé avec beaucoup de tensions entre parties prenantes autour des faits saillants suivants : (i) l'épineuse question de la répartition des sièges pour un processus électoral apaisé et (ii) la problématique de l'exercice des libertés publiques à l'aune des élections.

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) qui a dévoilé les différentes dates de réception et de traitement de candidature en prévision des élections de décembre, s'est dite satisfaite d'avoir conduit l'opération de nettoyage du fichier qui venait d'être constitué à l'issue de l'identification et de l'enrôlement des électeurs réalisés entre décembre 2022 et avril 2023.

Ce fichier a donc fait l'objet d'un audit par des experts internationaux et nationaux, externes à la centrale électorale, mais qui malheureusement a fait l'objet des critiques acerbes de la part des acteurs de l'opposition qui ont accusé le Président de la CENI de préparer une fraude électorale en amont, en faveur du pouvoir en place, et ce, à travers le projet de loi sur la répartition des sièges en cours de discussion à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, plusieurs voix se sont élevées s'interrogeant sur la problématique d'un processus électoral apaisé et équitable, d'autant plus que l'exercice des libertés publiques, rendu effectif par les droits des réunions, des manifestations, des libertés d'opinions..., est mis à mal. En témoignage, la violente répression policière de la marche organisée le 20 mai 2023 par quatre leaders de l'opposition, tous candidats à la présidentielle de décembre 2023, violemment réprimée par les forces de l'ordre qui ont fait un usage excessif des moyens contre les manifestants, et toute la vague des condamnations qui s'en est suivie.

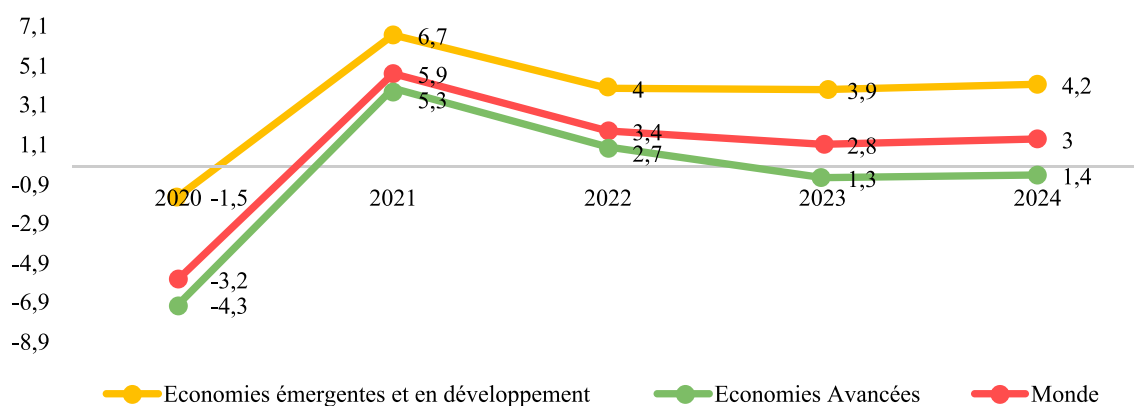
# 1. Contexte international

## I.1. Croissance économique

Selon les prévisions de référence du Fonds monétaire international, la croissance économique mondiale devrait connaître un ralentissement, passant de 3,4 % en 2022 à 2,8 % en 2023, avant de rebondir à 3 % en 2024. Ce ralentissement est principalement dû à l'adoption de politiques macroéconomiques plus strictes visant

à réguler la conjoncture économique mondiale et à contrôler une inflation élevée. Ces politiques, qui ont pour effet de réduire la demande globale, expliquent la baisse de l'activité économique, en particulier dans les économies avancées, où le taux de croissance devrait passer de 2,7 % en 2022 à 1,3 % en 2023.

Figure 1 >> PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Fonds monétaire international.

La figure 1 illustre que la croissance des économies avancées devrait se réduire à 1,3 % en 2023, tandis que les économies émergentes et en développement devraient connaître un fléchissement à 3,9 %, en raison du risque que représente le resserrement des politiques monétaires face à l'inflation élevée, des dévaluations monétaires, de la persistance du conflit en Ukraine, ainsi que des perspectives de croissance en Chine.

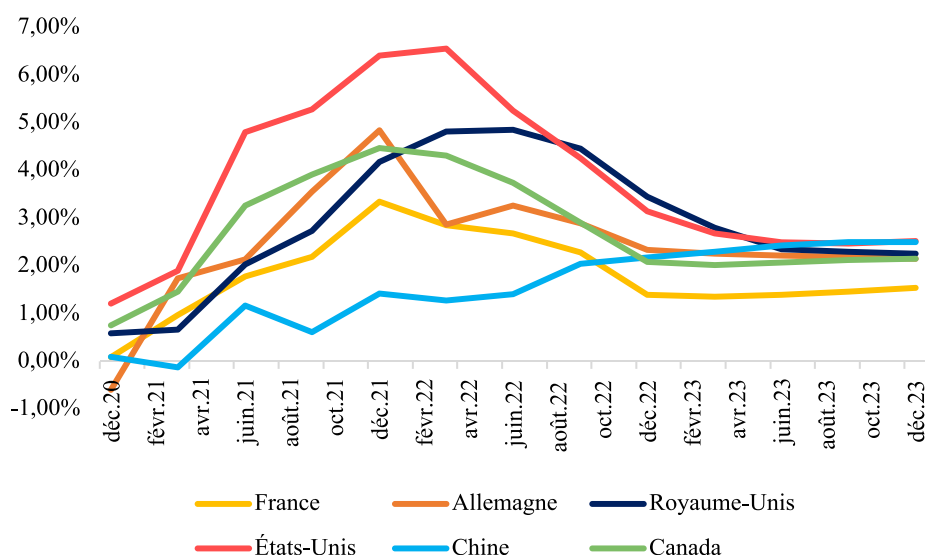
Cette situation met en évidence les défis auxquels sont confrontées différentes régions du monde, avec des économies avancées qui ralentissent davantage et des économies émergentes et en développement qui subissent également les effets des pressions inflationnistes et des incertitudes géopolitiques. La coordination des politiques économiques à l'échelle internationale devient donc essentielle pour favoriser une reprise économique durable et atténuer les risques potentiels.

## I.2. Inflation

Tout au long de l'année 2023, la dynamique haussière de l'inflation observée l'année précédente devrait s'atténuer pour atteindre 6,6 %, puis 4,3 % en 2024. Ces niveaux restent nettement supérieurs aux cibles d'inflation fixées par les banques centrales. Plusieurs

facteurs peuvent expliquer ce processus de désinflation, tels que l'anticipation d'une diminution de la demande de produits manufacturés, le resserrement des politiques macroéconomiques et les efforts visant à améliorer les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Figure 2 » PRÉVISION DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : OCDE.

En ce qui concerne les tendances à la hausse observées entre 2021 et 2022, la Figure 2 indique que ces pressions sur les prix devraient s'atténuer à partir de 2023, bien que restant nettement au-dessus des objectifs des banques centrales. Ceteris paribus, les politiques de resserrement monétaire continueront d'entraîner une augmentation du coût des emprunts pour les entreprises et affecteront les ressources financières des ménages. Dans cette optique, il est nécessaire que la politique monétaire continue de viser la stabilité du niveau général des prix, tandis que la politique

budgétaire doit s'attacher à soulager les pressions sur le coût de la vie qui pèsent sur les populations les plus vulnérables et qui subissent une érosion du pouvoir d'achat.

Il est donc crucial de trouver un équilibre entre la nécessité de maîtriser l'inflation et les répercussions sur les entreprises et les ménages. Des mesures appropriées doivent être mises en place pour atténuer les effets négatifs de l'inflation sur la population, en favorisant l'accès à des biens et services essentiels à des prix

raisonnables, tout en préservant la stabilité financière globale. Cela nécessite une coordination étroite entre les politiques monétaire et budgétaire, ainsi qu'une

attention particulière aux réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'économie dans son ensemble.



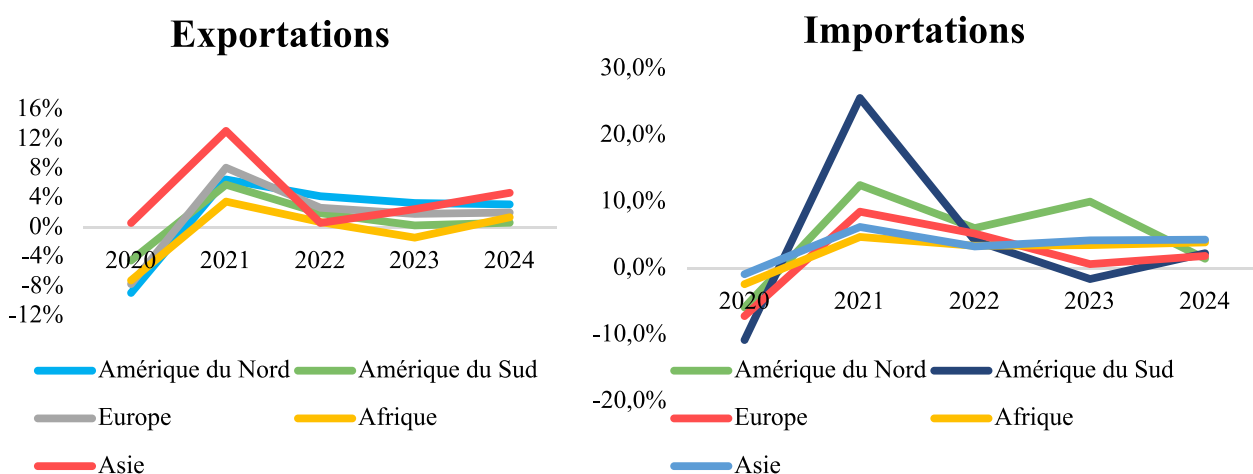
### I.3. Commerce international

Selon les dernières projections des économistes de l'OMC, les perspectives de croissance du commerce mondial devraient rester faibles en 2023, malgré une légère amélioration récente des projections du PIB. Plusieurs facteurs entravent cette croissance, notamment les effets de la guerre en Ukraine, l'inflation persistante, une politique monétaire plus rigoureuse et l'incertitude des marchés financiers. On estime que

le volume du commerce mondial de marchandises augmentera de seulement 1,7 % cette année, après avoir enregistré une croissance de 2,7 % en 2022. Cette hausse moins importante que prévu s'explique en partie par la baisse enregistrée au quatrième trimestre de l'année précédente. Toutefois, selon la CNUCED, la croissance du commerce mondial devrait connaître une reprise au cours du second semestre de cette année.



Figure 3 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES

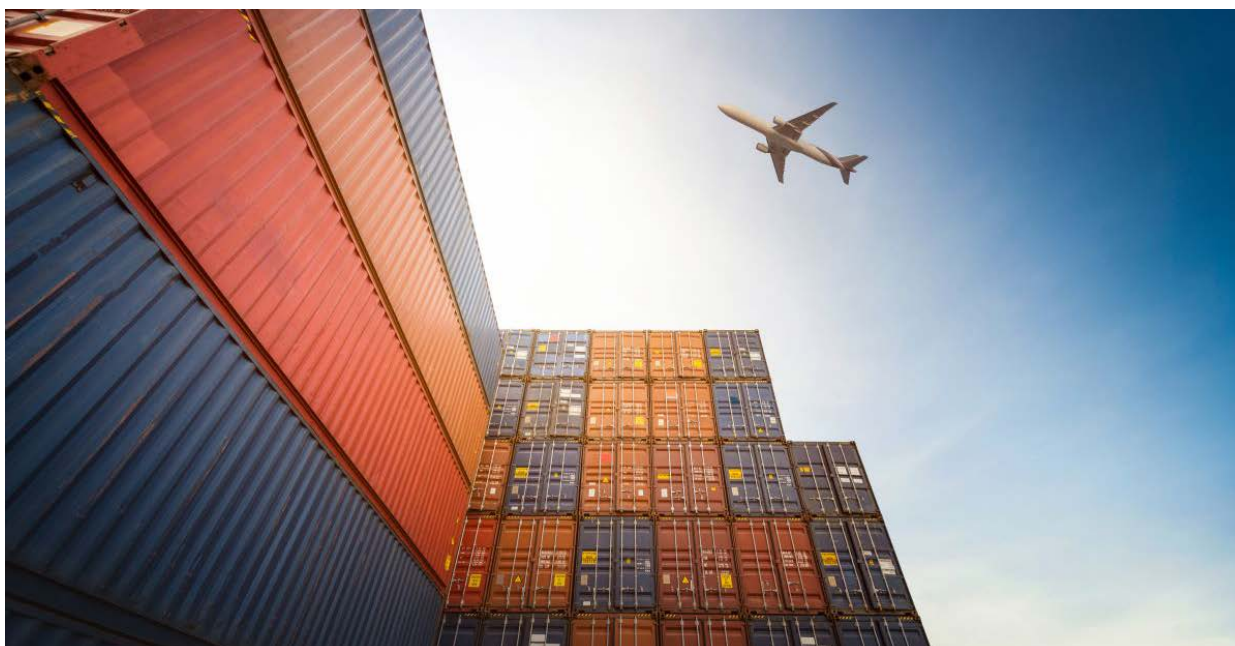


Source: OCDE.

L'examen de la Figure 3 met en évidence une diminution de la demande d'importations due au ralentissement des grandes économies. En Europe, l'augmentation des prix de l'énergie liée au conflit russo-ukrainien entraînera une compression des dépenses des ménages et une hausse des coûts dans le secteur manufacturier. En Amérique du Nord, le resserrement de la politique monétaire aura des répercussions sur les dépenses liées aux taux d'intérêt, notamment dans les secteurs du logement, de l'automobile et de l'investissement en capital fixe. En Asie, l'assouplissement des mesures liées à la pandémie de COVID-19, en particulier en Chine, devrait stimuler la demande de consommation accumulée dans le pays et ainsi soutenir le commerce international. Enfin, l'augmentation des factures d'importation des produits alimentaires en Afrique et en Amérique latine pourrait entraîner une insécurité alimentaire et un surendettement dans ces économies en développement. Si ces facteurs inhibiteurs persistent tout au long de l'année 2023, les prévisions

pessimistes de l'OMC pourraient faire l'objet d'une nouvelle révision à la baisse à mi-parcours, en raison de l'incertitude quant à l'évolution de la politique monétaire dans les économies avancées, ainsi que des actions imprévisibles de la Russie dans le conflit avec l'Ukraine.

Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures visant à stimuler la croissance du commerce mondial. Il convient de favoriser la stabilité économique et financière, de promouvoir l'ouverture des marchés, d'améliorer les infrastructures commerciales et de renforcer la coopération internationale. Les gouvernements et les acteurs économiques doivent travailler ensemble pour réduire les barrières commerciales, faciliter les échanges et promouvoir un environnement commercial favorable. Une approche coordonnée au niveau mondial est nécessaire pour surmonter les défis actuels et relancer la croissance du commerce international.



#### I.4. Marché financier

Au cours du mois de mai 2023, les marchés boursiers ont affiché une tendance à la baisse après une période d'ascension observée en avril. Sur Wall Street, le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont respectivement atteint des niveaux de 32 799 points, 4 205 points et 12 720 points à la dernière semaine du mois. Sur le marché boursier parisien, le CAC-40 a enregistré une contraction de 3%, passant de 7 491 points en avril 2023 à 7 229 points à la fin du mois de mai. En Allemagne, l'indice DAX-40 a connu une dépréciation encore plus marquée, atteignant 15 793 points à la fin du mois de mai. En revanche, la Bourse de Tokyo a été caractérisée par une tendance haussière, passant de 28 856 points en avril 2023 à 30 916 points à la fin de mai 2023.

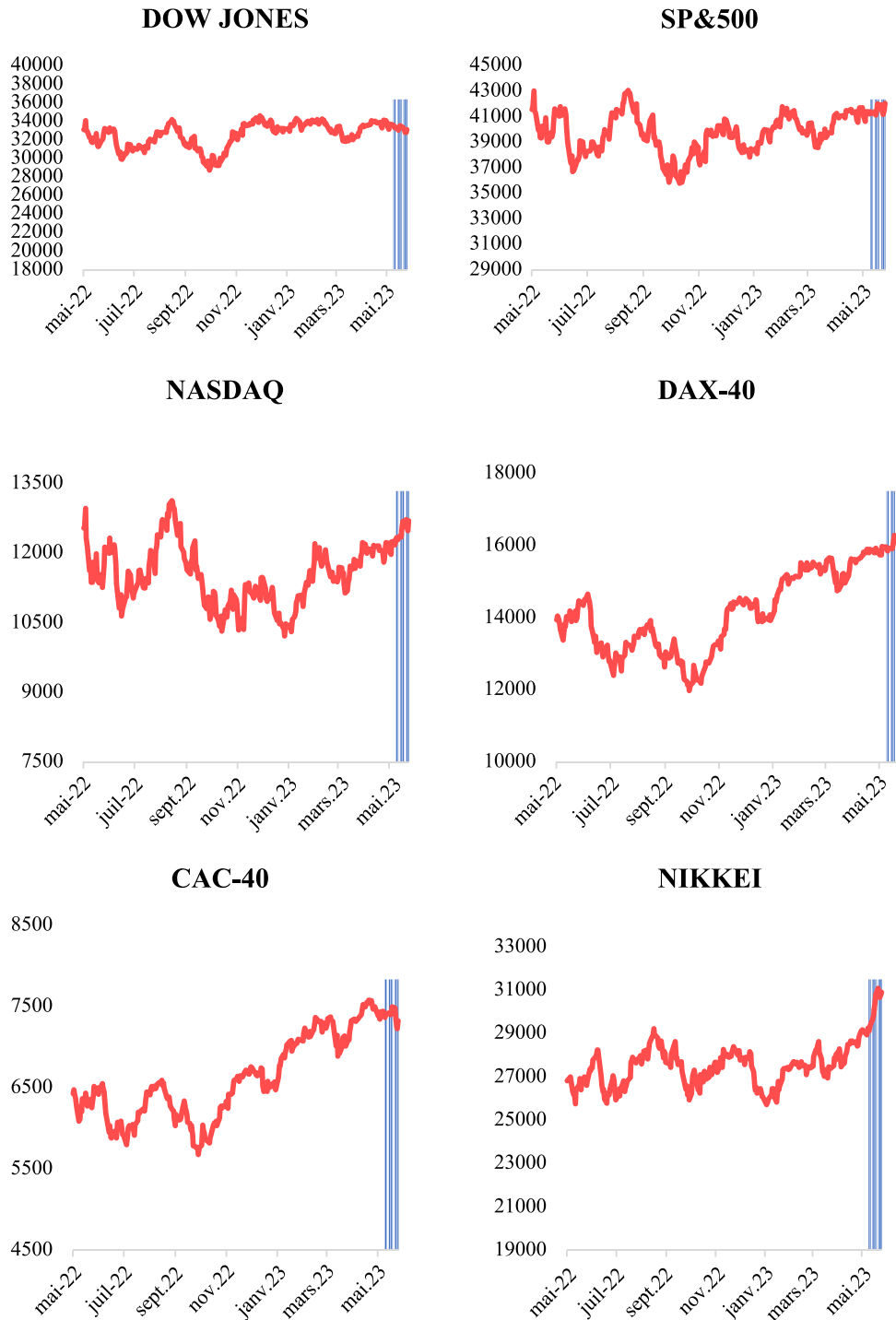
La baisse des indices boursiers s'explique par la poursuite des politiques de resserrement monétaire menées par les banques centrales pour freiner la hausse des prix résultant du conflit russo-ukrainien. L'appréciation du dollar américain qui a suivi a ralenti la demande d'actifs boursiers et a entraîné une baisse de leurs cours. Ainsi,

pour restaurer la confiance financière, il est essentiel de mettre en place des conditions économiques favorables à la croissance dans l'après-guerre, qui dissuaderont les banques centrales de poursuivre les politiques de resserrement quantitatif visant à lutter contre l'inflation.

Il convient de noter que les marchés boursiers sont influencés par de nombreux facteurs, tels que les politiques monétaires, les conflits géopolitiques, les performances économiques et les anticipations des investisseurs. Les fluctuations observées dans les indices boursiers peuvent avoir des répercussions sur l'économie réelle, notamment en influençant les décisions d'investissement des entreprises et la confiance des consommateurs. Les investisseurs et les analystes surveillent attentivement ces mouvements pour évaluer la santé financière et les perspectives économiques.



**Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS**



Source : Macrotrends.



## Encadré 1. Performances des institutions de microfinance dans le contexte macroéconomique<sup>1</sup> : où la microfinance prospère-t-elle ?

### 1. Introduction

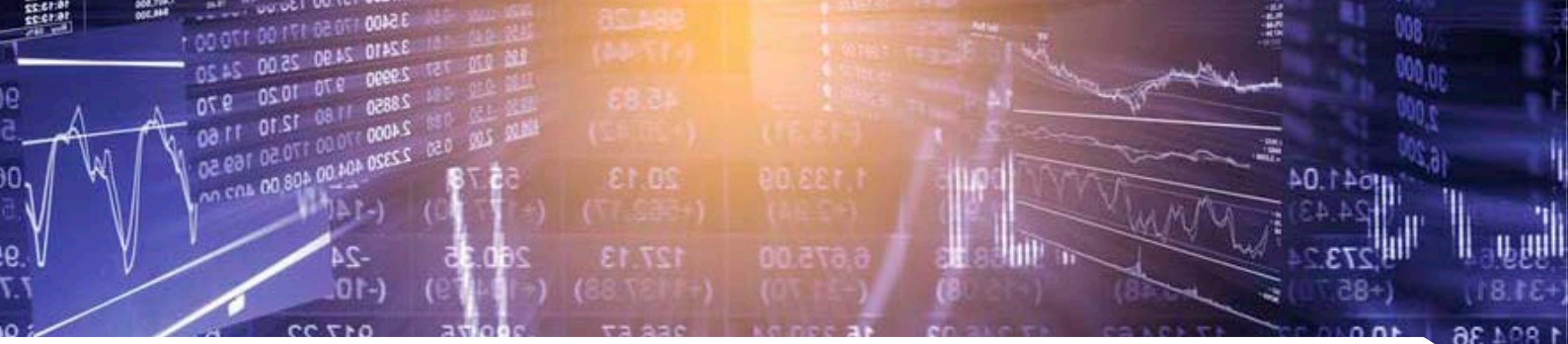
Depuis plusieurs années, la microfinance connaît une dynamique importante et son impact s'étend au niveau mondial. On rapporte que plus de 100 millions de clients dans le monde empruntent de petits prêts d'environ 10 000 institutions de microfinance (IMF). A ce titre, la microfinance a fait l'objet d'une grande attention et d'un financement important de la part de l'Union européenne. Les institutions de microfinance (IMF) sont devenues des acteurs majeurs de la communauté du développement au cours des dernières décennies. Les niveaux de réussite varient cependant d'une IMF à l'autre. Certaines échouent, tandis que d'autres se développent pour atteindre des millions d'emprunteurs, couvrant ainsi leurs coûts. Dans ce contexte, l'évaluation des IMF est un exercice critique. En effet, une littérature croissante cherche à découvrir les ingrédients du succès des IMF. Cette littérature se concentre à juste titre sur les pratiques et techniques propres à l'institution - conception des contrats, techniques de gestion et structure organisationnelle. La question de savoir si et comment le succès d'une IMF dépend de la structure macroéconomique et institutionnelle et des résultats du pays où elle est implantée est beaucoup moins étudiée. La relation entre une IMF et son économie d'accueil se caractérise-t-elle par l'interdépendance, la rivalité ou une indépendance dualiste ? Est-il plus difficile d'atteindre le seuil de rentabilité dans une économie pauvre ou à faible croissance, de sorte qu'une période plus longue de subvention au démarrage est raisonnable ? L'environnement institutionnel au sens large a-t-il une incidence sur les performances des IMF, au-delà de l'impact qu'il a sur la croissance ? C'est sur ces points que se concentre cet encadré.

Les questions soulevées ci-dessus sont importantes pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les IMF sont souvent évaluées et comparées à des fins d'évaluation, de financement et de reproduction. Mais toute comparaison qui ne prend pas en compte l'environnement macroéconomique et macro-institutionnel, s'il s'agit de l'environnement de l'IMF, peut s'avérer difficile à réaliser. La prise en compte du contexte permet d'obtenir une image plus claire de la réussite et de l'échec des institutions. Prenons l'exemple de deux IMF très étudiées et largement imitées : La Bank Rakyat Indonesia (BRI) et la Grameen Bank du Bangladesh. Le contexte macroéconomique dans lequel ces institutions ont évolué pendant la majeure partie de leur histoire est souvent omis : l'Indonésie a connu une croissance moyenne de 5 % du PIB réel par habitant entre 1980 et 1997, contre 1,7 % pour le Bangladesh. Dans quelle mesure le succès et la viabilité financière de la BRI au cours de cette période sont-ils dus à des pratiques propres à l'institution et dans quelle mesure sont-ils dus au simple fait que l'économie était en plein essor ? Inversement, la Grameen Bank aurait-elle pu atteindre une plus grande viabilité financière si elle avait opéré dans un contexte macroéconomique plus dynamique ?

Prenons également l'exemple d'un ralentissement économique mondial important. S'attendrait-on à ce qu'il entraîne un boom et/ou une croissance rapide des IMF ? Ou bien les bailleurs de fonds devraient-ils être plus enclins à subventionner les IMF compte tenu des vents contraires qui soufflent sur l'économie ? Ou peut-être les IMF auront-elles tendance à naviguer sans être affectées. Comprendre l'impact macroéconomique sur les IMF peut également aider un nombre croissant de fonds d'investissement qui ciblent leurs dollars sur les IMF, parfois avec le double objectif d'obtenir des rendements pour les investisseurs et d'avoir un impact social. Puisqu'ils valorisent les rendements financiers, ces fonds ne peuvent pas se permettre d'ignorer les principaux déterminants de la réussite financière des IMF - bien que pour les investisseurs à double objectif, les implications en termes de rendement devraient être mises en balance avec les considérations relatives à l'impact social. Au-delà de l'amélioration de l'évaluation des IMF, les réponses à la question de savoir où les IMF prospèrent peuvent fournir des preuves indirectes du fonctionnement du microcrédit et de la manière dont il s'intègre dans le processus de développement. Par exemple, est-il en rivalité ou en complémentarité avec une voie de développement basée sur l'industrialisation, la fabrication, le commerce extérieur et l'investissement ? Fonctionne-t-il mieux dans le contexte d'institutions bien développées ou les bonnes institutions ont-elles tendance à l'évincer, peut-être prématurément ?

Il s'agit de questions générales qui ne trouvent pas de réponses univoques dans la théorie économique. Prenons l'exemple de la croissance des revenus. Une forte croissance peut augmenter la demande et créer de nouvelles niches à occuper par les micro-entreprises, ainsi que des opportunités d'expansion rentables pour les entreprises

1. Il s'agit d'une étude menée par les chercheurs Christian Ahlin, Jocelyn Lin et Michael Maio.



existantes. Une économie en croissance peut également augmenter les revenus actuels ou futurs des ménages dans la mesure où ils sont prêts à prendre plus de risques en investissant du capital dans une entreprise. Les ingrédients de la croissance - augmentation du capital physique et humain, amélioration des institutions, progrès technologiques - peuvent également rendre le micro-entrepreneuriat plus rentable.

Il s'agit de questions générales qui ne trouvent pas de réponses univoques dans la théorie économique. Prenons l'exemple de la croissance des revenus. Une forte croissance peut augmenter la demande et créer de nouvelles niches à occuper par les micro-entreprises, ainsi que des opportunités d'expansion rentables pour les entreprises existantes. A Une économie en croissance peut également augmenter les revenus actuels ou futurs des ménages dans la mesure où ils sont prêts à prendre plus de risques en investissant du capital dans une entreprise. Les ingrédients de la croissance - augmentation du capital physique et humain, amélioration des institutions, progrès technologiques - peuvent également rendre le micro-entrepreneuriat plus rentable.

D'autre part, la microfinance peut dépendre d'une économie pauvre pour survivre. Elle prospère peut-être là où l'économie informelle est dynamique, une situation qui tend à se raréfier au fur et à mesure que l'économie et ses institutions se développent. Dans le même ordre d'idées, il semble plausible que l'abondance croissante d'opportunités salariales qui accompagne souvent la croissance puisse détourner les clients actuels et potentiels des IMF. Les défauts de paiement peuvent également être plus élevés, étant donné que l'augmentation des opportunités économiques peut affaiblir les incitations des emprunteurs à maintenir leurs relations avec les IMF. Un ralentissement de la croissance peut également accroître la demande de produits fabriqués par les micro-entreprises, les consommateurs se détournant des importations ou des produits de meilleure qualité. Comme option intermédiaire, il se peut que la plupart des clients de microcrédit opèrent sur de petits marchés locaux segmentés qui ne sont pas très sensibles à l'évolution des taux d'intérêt aux conditions macroéconomiques. En bref, la relation entre la croissance et les performances des IMF ne semble pas du tout être déterminée par des considérations a priori, ce qui souligne la nécessité de disposer de preuves empiriques.

Considérons également un résultat institutionnel tel que la corruption. Il se peut qu'une corruption élevée taxe les activités des micro-entreprises et crée des obstacles à leur expansion, réduisant ainsi la demande et la qualité des microcrédits. D'autre part, la corruption peut permettre aux microentreprises d'éviter plus facilement les réglementations, ou peut pousser les entrepreneurs potentiels à quitter l'économie formelle et le marché du crédit formel pour se tourner vers les microentreprises informelles qui demandent des microcrédits.

Cet encadré commente les données empiriques sur la question de la dépendance des IMF dans un contexte plus large. Bien que l'étude concernée ne permette pas de répondre définitivement à toutes les questions soulevées ci-dessus, elle a permis de présenter un ensemble de faits stylisés sur la nature et l'ampleur de la dépendance des IMF à l'égard du contexte national. A l'issue des analyses réalisées, les résultats auxquels ont abouti les chercheurs sont présentés ci-dessous.

## 2. Résultats

Les chercheurs ont identifié des facteurs macroéconomiques importants qui prédisent la performance des institutions de microfinance (IMF) et indiquent une relation de complémentarité. Une croissance économique plus élevée est associée à une meilleure capacité des IMF à couvrir leurs coûts, principalement en raison de taux de défaillance et de coûts d'exploitation plus bas. De plus, une plus grande profondeur financière est liée à des coûts de défaillance et d'exploitation réduits, ce qui se traduit par des taux d'intérêt plus bas pour les emprunteurs. Les prêts des IMF augmentent également plus rapidement dans les pays où l'industrie manufacturière est plus développée, les investissements directs étrangers sont plus importants et la participation de la main-d'œuvre est plus élevée.

Cependant, certaines données suggèrent également une relation de rivalité entre la microfinance et d'autres modes de développement. Par exemple, la participation à la main-d'œuvre et la part de l'industrie manufacturière sont des prédictifs négatifs de la croissance des IMF. La structure de l'économie est également importante, avec un secteur des services plus important favorisant la croissance des IMF et



une population rurale ou un secteur agricole plus important conduisant à des taux de défaillance, des coûts d'exploitation et des taux d'intérêt plus bas. Les variables institutionnelles telles que la corruption ont également un impact sur les performances des IMF. En conclusion, il est essentiel d'évaluer les IMF dans leur contexte macroéconomique et institutionnel pour comprendre leur performance.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les performances des IMF sont influencées de manière non négligeable par l'environnement macroéconomique et institutionnel. Par conséquent, une IMF doit être jugée dans son contexte. Plus explicitement, les principaux résultats sont présentés ci-dessous :

### A. Croissance

La croissance a un impact positif sur la capacité d'une IMF à couvrir ses coûts et à atteindre l'autosuffisance. Un point de pourcentage supplémentaire de croissance est associé à un ratio recettes/coûts plus élevé de 1,38 point de pourcentage. Ainsi, si la macroéconomie n'est certainement pas le destin d'une IMF, elle semble jouer un rôle non négligeable dans la croissance de l'activité de l'IMF. Le succès financier d'une IMF en dépend. L'examen des composantes de l'autosuffisance apporte un éclairage supplémentaire.

- i. La croissance pourrait conduire à des rendements plus élevés pour les micro-entreprises et permettre aux IMF d'appliquer des taux d'intérêt plus élevés. Mais l'impact de la croissance sur le taux d'intérêt moyen est négatif et généralement insignifiant. La croissance va souvent de pair avec un coût des fonds plus faible, peut-être en partie parce que l'offre de subventions et/ou de prêts est procyclique ; mais l'effet net sur la marge d'intérêt n'est pas significatif.
- ii. La croissance semble clairement soutenir la viabilité financière en réduisant les défaillances, mesurées à la fois par le taux de pertes sur prêts et le portefeuille à risque de plus de 30 jours (PAR-30). Un point de pourcentage supplémentaire de croissance est associé à une baisse de 0,07 point de pourcentage du taux de pertes sur prêts et de 0,12 point de pourcentage du PAR-30. L'écart interquartile (IQR) de la croissance est associé à des baisses du taux de pertes sur prêts et du PAR-30 égales à 11 % et 10 %, respectivement, de l'IQR de ces variables. Ce résultat est cohérent avec l'idée qu'une croissance plus élevée apporte une plus grande solvabilité aux projets pour lesquels les micro-banques prêtent, et semble démentir un dualisme strict entre les projets micro-financés et l'économie au sens large.
- iii. La croissance a également une relation négative détectable avec les coûts d'exploitation d'une IMF. Un point de pourcentage supplémentaire de croissance réduit les coûts par emprunteur de 7 dollars et les coûts par dollar prêté de 18 points de base, ce dernier résultat n'étant pas tout à fait significatif. Une augmentation de la croissance égale à l'IQR est associée à des baisses des coûts par dollar prêté et par emprunteur égales à 4 % et 9 % des IQR respectifs. Le coût par dollar prêté peut être réduit en diminuant le coût par emprunteur et/ou en augmentant la taille moyenne des prêts. Mais la croissance prédit des prêts plus petits que plus grands (en niveau), un effet induit par la variation de la croissance entre les IMF. Ainsi, la croissance semble réduire les coûts malgré le fait qu'elle soit associée à des prêts plus petits. En effet, en contrôlant la taille des prêts, l'effet négatif de la croissance sur le coût par dollar prêté est hautement significatif et plus fort quantitativement. Il semble donc très plausible que l'effet de la croissance sur la réduction des coûts provienne principalement des coûts de suivi et de recouvrement.

### B. Participation à la population active, Industrie manufacturière

Ces deux facteurs ont été regroupés étant donné qu'ils semblent tous deux fortement associés à l'étendue des opportunités offertes par le marché du travail formel. Les deux variables sont liées à une croissance plus lente des emprunteurs des IMF mais à une croissance plus rapide de la taille des prêts des IMF. Un point de pourcentage de participation à la main-d'œuvre (secteur manufacturier) est associé à un taux de croissance extensive (croissance proportionnelle à l'augmentation des facteurs de production, essentiellement le travail et le capital) inférieur de 0,17 (0,23) point de pourcentage, mais à un taux de croissance intensive (croissance liée à l'augmentation de la productivité et/ou du capital) supérieur de 0,21 (0,36) point de pourcentage. D'un point de vue quantitatif, l'IQR de la participation à la main-d'œuvre

(industrie manufacturière) explique 7 % (5 %) de l'IQR de la croissance extensive et 10 % (10 %) de l'IQR de la croissance intensive. Les résultats sont modérément robustes, quelles que soient les spécifications et les techniques, et pour la participation à la main-d'œuvre, ils sont clairement déterminés par la variation entre les IMF, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'absence relative de variation au sein des IMF. Il y a peu de relation significative entre l'une ou l'autre variable et la croissance du portefeuille des IMF, ce qui suggère que les deux effets de la croissance se compensent à peu près l'un l'autre. Une interprétation possible est que la croissance de la portée des IMF est plus difficile à obtenir lorsque davantage de personnes sont économiquement actives et que les emplois manufacturiers sont plus abondants. Bien sûr, le besoin de services financiers - au moins pour la promotion de l'emploi indépendant - peut être plus faible précisément dans ces contextes. Quoi qu'il en soit, il semble que la microfinance agisse dans une certaine mesure comme un substitut à des opportunités salariales plus formelles. D'autre part, ces contextes semblent également propices à la croissance de la taille des prêts. Un emploi salarié plus généralisé peut créer des marchés de niche plus nombreux et plus profonds pour les micro-entrepreneurs, ce qui permet une croissance plus robuste des micro-entreprises. Il s'agit là d'une image de complémentarité entre l'emploi salarié et la microfinance, par le biais des retombées de la demande. En résumé, les résultats sont cohérents avec l'idée que l'emploi salarié généralisé se substitue à la microfinance sur le plan extensif. La marge de croissance intensive, qui consiste à améliorer les perspectives de croissance des clients, est complémentaire de la marge de croissance négative, qui consiste à limiter la base de clients.

### C. Crédit privé

Les résultats n'indiquent pas clairement que la taille et le développement du secteur financier ont une incidence sur l'autosuffisance d'une IMF. Cela masque des corrélations intéressantes avec chacune des composantes individuelles de la capacité à couvrir les coûts. Le crédit privé est associé de manière négative et significative aux deux formes de défaillance. Son IQR (20 points de pourcentage) représente 12 % et 8 % des IQR respectifs du taux de pertes sur prêts et du PAR-30. Ce résultat ne confirme pas l'idée que la concurrence dans le domaine du crédit augmente généralement les taux de défaillance dans le secteur de la microfinance en incitant à changer de prêteur. Une explication possible est qu'un secteur financier bien développé complète la microfinance en fournissant des incitations à maintenir de bons antécédents de crédit et en ouvrant des voies pour que les entreprises progressent au-delà du microcrédit. Une autre explication est qu'un secteur financier fort reflète simplement la présence d'institutions de marché du crédit qui fonctionnent bien et qui profitent aux taux de recouvrement des banques à tous les niveaux. Toutefois, cette seconde interprétation est mise en doute par la robustesse de la relation entre le crédit privé et les mesures de défaillance lorsque les mesures directes des institutions du marché du crédit sont contrôlées.

Le crédit privé est également associé de manière significative à des coûts de fonctionnement plus faibles, à la fois par dollar prêté et par emprunteur. Son IQR représente 17% et 6% des intervalles interquartiles respectifs du coût par dollar prêté et du coût par emprunteur. Encore une fois, cela pourrait refléter les institutions du marché du crédit qui améliorent l'efficacité et qui sont associées à un meilleur développement financier ; mais encore une fois, l'inclusion de mesures directes des institutions du marché du crédit n'affecte pas les résultats. Il se peut plutôt que les perspectives financières futures au-delà de la microfinance affectent les incitations des micro-emprunteurs et réduisent la nécessité pour l'IMF de procéder à une sélection et/ou à un suivi. Il peut également y avoir un lien avec la concurrence : une plus grande concurrence financière fait baisser les coûts de prestation par le biais d'effets de sélection ou d'incitation au niveau de l'IMF.

### D. Niveau de revenu

Le niveau de revenu (décalé) du pays est également lié de manière significative à l'autosuffisance, sous la forme d'un U inversé, avec un point d'inflexion à 5580 dollars. Environ 28% des observations se situent au-delà du point d'inflexion, beaucoup provenant d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. Le QI du revenu explique 14 % du QI de l'autosuffisance. Cependant, les valeurs des estimateurs deviennent plus petites et non significatives lorsque les contrôles de la taille de l'IMF sont inclus ; les régressions de suivi montrent que cela est dû au contrôle de la taille moyenne des prêts et, en particulier, de la part des actifs autres que les prêts. Ces résultats suggèrent qu'il est plus facile d'atteindre le seuil de rentabilité dans les pays riches, en partie parce que les prêts peuvent être plus importants, et peut-être aussi en raison d'une

meilleure infrastructure (qui réduit les frais généraux nécessaires à l'opération de prêt). Cependant, si cela est vrai, ce n'est que jusqu'à un certain point - il semble plus difficile d'atteindre le seuil de rentabilité dans les pays trop riches, peut-être en partie à cause de la plus grande difficulté à opérer des microfinancements solvables.

### **E. Autres déterminants macroéconomiques**

Les envois de fonds sont positivement liés à l'autosuffisance des institutions de microfinance (IMF) et à des taux de défaillance plus faibles. Ils sont également associés à des prêts plus importants. Cela suggère une synergie entre les envois de fonds et la microfinance, offrant de meilleures opportunités de revenus et de croissance pour les micro-entreprises. La part du PIB dans les services est également associée à une plus grande autosuffisance, mais à des taux d'intérêt plus élevés. En revanche, la part de l'industrie et les investissements directs étrangers prédisent une croissance plus lente des emprunteurs, bien que cela puisse stimuler la taille des prêts. Les résultats suggèrent que le microcrédit fonctionne différemment dans les contextes ruraux-agricoles et urbains, avec des performances plus fortes dans les zones rurales. L'inflation a un impact sur les taux d'intérêt et les coûts des IMF, tandis que l'inégalité est associée à des coûts plus élevés. En conclusion, l'environnement économique, l'inflation, l'inégalité et la structure économique jouent un rôle important dans les performances des IMF.

### **F. Déterminants institutionnels**

La microfinance est influencée par des facteurs institutionnels tels que la corruption et l'état de droit. Une corruption élevée peut entraver les micro-entreprises, tandis qu'un faible niveau de corruption favorise leur croissance. L'état de droit peut fournir un environnement stable pour les emprunteurs, mais peut également rendre difficile l'évasion des réglementations et des impôts par les micro-entreprises. Parmi les indicateurs de gouvernance, la stabilité politique et l'absence de violence sont liées à une croissance intensive plus rapide des IMF, tandis qu'une plus faible corruption est associée à une croissance extensive plus rapide. Certaines mesures de gouvernance sont également liées à des coûts d'exploitation plus élevés pour les IMF, notamment la stabilité politique, la voix et la responsabilité, et la qualité de la réglementation. Cependant, malgré ces coûts plus élevés, il n'y a pas de relation significative entre la gouvernance et l'autosuffisance des IMF. Les taux d'intérêt élevés dans ces contextes peuvent compenser les coûts plus élevés et maintenir l'autosuffisance. En résumé, les facteurs institutionnels tels que la corruption, l'état de droit et la stabilité politique ont un impact sur la performance des IMF en termes de croissance et de coûts, mais pas nécessairement sur leur autosuffisance.

## **3. Conclusion**

Cette étude replace les institutions de microfinance dans leur contexte national en examinant les déterminants nationaux de la réussite de 373 IMF du monde entier. Il existe des preuves de la complémentarité entre la performance économique globale et la performance des IMF. La croissance semble améliorer la performance financière des IMF, en partie grâce à son effet sur les défaillances. La rupture semble même plus facile à réaliser dans les pays riches - du moins jusqu'à un certain point. En outre, un secteur financier plus profond est associé à des coûts d'exploitation, des défaillances et des taux d'intérêt plus faibles, ce qui suggère qu'une large concurrence financière profite aux micro-emprunteurs. Mais il y a aussi des signes de rivalité entre la microfinance et la croissance tirée par l'industrie. La participation de la main-d'œuvre et la part du PIB de l'industrie manufacturière prédisent une croissance plus lente de la portée des IMF. En outre, les IMF ne font pas toujours mieux, et semblent parfois faire nettement moins bien, là où les institutions sont plus avancées.

La conclusion générale qui se dégage est que le succès des IMF - au moins en termes de viabilité financière et de ses composantes, et de croissance extensive et intensive - est fortement influencé par l'environnement macroéconomique et macro-institutionnel dans lequel l'IMF est située. Si le contexte national n'explique pas tout, ses effets sont non négligeables et suffisamment systématiques pour être pris en compte dans une évaluation rigoureuse des IMF. L'évaluation des IMF doit tenir compte de l'environnement national.



### 1.5. Marché des changes

Au cours du mois de mai 2023, les marchés boursiers ont connu un effondrement des gains des actifs, principalement en raison de la volonté de la Réserve fédérale (Fed) de poursuivre une politique monétaire restrictive. Cette perspective a suscité une demande accrue de liquidités et renforcé le statut de valeur refuge du dollar américain. En conséquence, la devise américaine s'est nettement appréciée par rapport à l'euro et à la livre sterling. À la clôture mensuelle, l'euro s'est déprécié pour s'établir à 1,0731 USD/EUR, tandis que la livre sterling a reculé à 1,2325 USD/GBP.

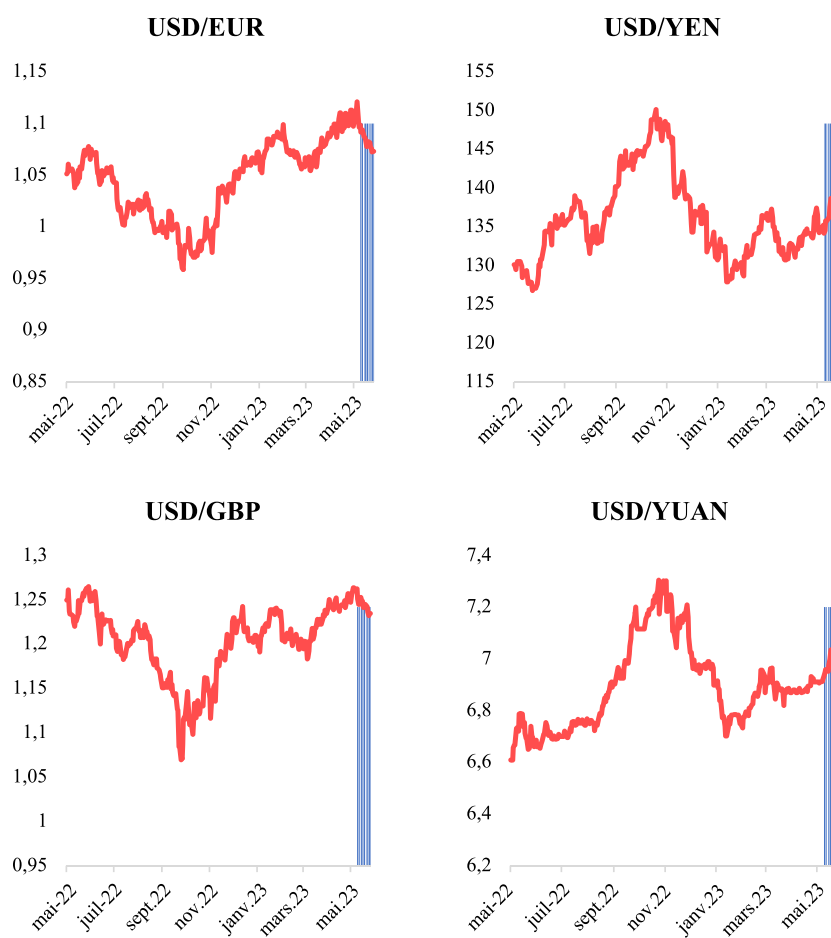
En Asie, le yen japonais a connu une tendance à la hausse par rapport au dollar américain tout au long du mois, reflétant la dépréciation de la devise japonaise en raison notamment de la hausse des taux obligataires américains. De même, la devise chinoise a subi une pression à la baisse de la part du dollar américain. Ce repli du yuan chinois pourrait être aggravé par le ralentissement de l'économie mondiale, ce qui représente une menace pour les exportations chinoises et pourrait réduire l'activité manufacturière en Chine.

Il est important de souligner que la politique monétaire de la Fed a un impact significatif sur la valeur du dollar américain, et cela a des répercussions sur les économies émergentes et en développement. Les pays qui dépendent fortement des exportations de matières premières ou de produits manufacturés vers les États-Unis peuvent être particulièrement vulnérables aux fluctuations du dollar. Ces variations peuvent influencer les performances économiques, les revenus des exportations et la compétitivité des pays concernés.

Les mouvements de change ont des implications sur divers aspects de l'économie, notamment les coûts d'importation et d'exportation, les flux de capitaux, les investissements étrangers, et peuvent avoir des effets sur l'inflation, la croissance économique et la balance commerciale. Les gouvernements et les entreprises surveillent attentivement les fluctuations des devises pour adapter leurs stratégies commerciales et financières en conséquence.



**Figure 5 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES**



Source : Macrotrends.



## I.6. Marché des produits stratégiques

### - Or

Après une période de hausse continue au cours des deux mois précédents, les cours de l'or ont connu une baisse au cours du mois de mai 2023. À la clôture de ce mois, le prix de l'or s'est établi autour de 1 940 USD l'once. Cette chute peut être attribuée aux tensions à la hausse sur les marchés américains des obligations, ce qui a réduit l'attrait de l'or en tant que valeur refuge. En effet, l'appréciation du dollar américain a rendu l'or moins attractif en raison de la corrélation négative qui existe entre la devise américaine et le métal jaune. Cette situation devrait persister tant que la Réserve fédérale (Fed) maintiendra sa détermination à lutter contre l'inflation causée par la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

Il est essentiel de souligner que les décisions de politique monétaire prises par la Fed ont un impact significatif sur les prix de l'or. Les mesures expansionnistes, telles

que la baisse des taux d'intérêt, peuvent entraîner une augmentation de la valeur de l'or en réduisant le coût d'opportunité de sa détention par rapport à d'autres actifs financiers. En revanche, une politique monétaire restrictive, caractérisée par une hausse des taux d'intérêt, peut entraîner une baisse des prix de l'or en raison de la diminution de la demande pour les actifs considérés comme des valeurs refuge.

L'or est souvent perçu comme un actif sûr en période d'incertitude économique et financière. Les investisseurs se tournent vers l'or pour protéger leur capital et diversifier leur portefeuille. Cependant, l'évolution des prix de l'or dépend de nombreux facteurs, tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations des devises, la confiance des investisseurs et les conditions macroéconomiques globales. Les investisseurs et les spécialistes du marché surveillent de près ces facteurs pour évaluer les perspectives de l'or et prendre des décisions éclairées en matière d'investissement.

Figure 6 >> EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



Source : Macrotrends.



- **Cuivre**

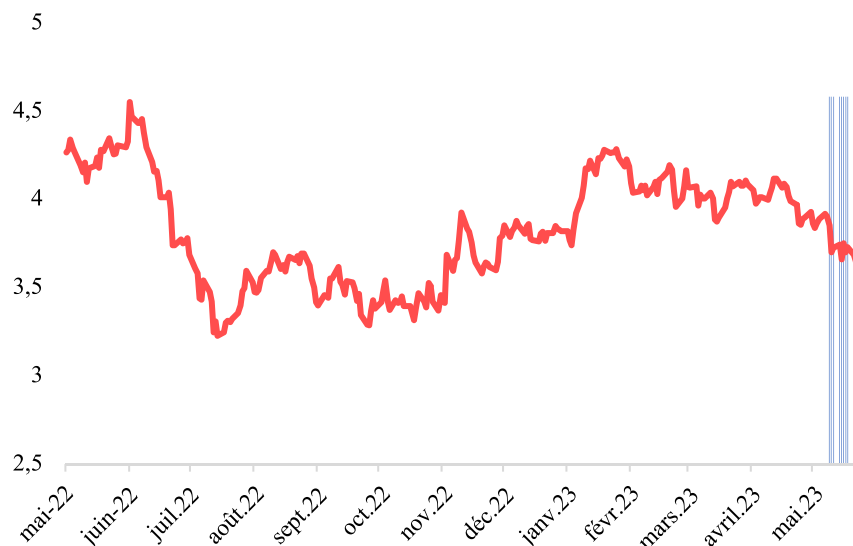
Les cours du cuivre ont poursuivi leur tendance à la baisse au cours du mois de mai 2023, après une légère baisse le mois précédent. À la dernière semaine de ce mois, les prix du métal rouge ont atteint un creux de 3 676 USD par tonne métrique. Cette évolution peut être attribuée aux inquiétudes liées à la récession économique, ainsi qu'à l'annonce de la société chinoise CATL (Contemporary Amperex Technology), leader mondial dans la production de batteries électriques pour automobiles, sur son intention de développer des batteries au sodium en remplacement du lithium, du cobalt et du cuivre.

Le cuivre est considéré comme une mesure fiable de la santé économique mondiale en raison de son utilisation essentielle dans de nombreux secteurs tels que la construction, les transports et la fabrication de batteries électriques. En tant que matière première industrielle, la demande de cuivre est étroitement liée à l'activité économique globale. Ainsi, une baisse des cours du cuivre peut indiquer une faiblesse économique plus générale.

Cependant, il convient de souligner que le cours du cuivre est également influencé par des facteurs géopolitiques et des décisions de politique monétaire des banques centrales. Par exemple, les conflits commerciaux entre pays peuvent perturber les flux commerciaux et impacter la demande de cuivre. De plus, les changements de politique monétaire, tels que les augmentations des taux d'intérêt, peuvent avoir un impact négatif sur la demande de cuivre dans les industries utilisatrices, ce qui peut se traduire par une baisse des prix.

Il est donc important de surveiller attentivement les développements économiques, géopolitiques et monétaires pour évaluer les perspectives du marché du cuivre. Les variations des prix du cuivre peuvent avoir des répercussions significatives sur les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs, et constituent un indicateur important de l'activité économique globale.

**Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN MILLIERS D'USD PAR TONNE)**



Source : Macrotrends.



**- Pétrole**

Contrairement au mois précédent, le mois de mai 2023 a été marqué par une baisse des prix du pétrole brut, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent). À la clôture du mois, le Brent s'est établi à 75,77 USD le baril, tandis que le WTI a atteint 73,61 USD le baril. Cette évolution peut être attribuée à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, le resserrement des conditions financières, exacerbé par les politiques monétaires restrictives des banques centrales des États-Unis et de l'Europe, a suscité des craintes d'une récession économique. Ces inquiétudes ont assombri les perspectives de la demande de carburant, en particulier dans les économies avancées. Lorsque les perspectives de croissance économique sont incertaines, la demande de pétrole brut a tendance à diminuer, ce qui exerce une pression à la baisse sur les prix.

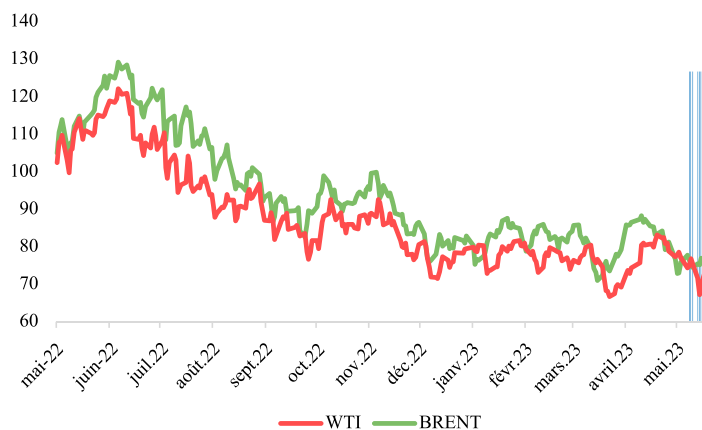
En outre, la situation géopolitique mondiale peut également influencer l'évolution du marché pétrolier. Les tensions géopolitiques, telles que les conflits régionaux ou les sanctions économiques,

peuvent perturber l'approvisionnement en pétrole et entraîner des fluctuations des prix. Par conséquent, les investisseurs surveillent attentivement les développements géopolitiques afin d'évaluer les risques potentiels pour l'offre de pétrole.

En ce qui concerne l'avenir du marché pétrolier, les mesures de relance économique mises en œuvre par les gouvernements peuvent jouer un rôle significatif. Les politiques de relance, telles que les dépenses publiques ou les réductions d'impôts, peuvent stimuler la demande de carburant et soutenir les prix du pétrole. Par conséquent, l'ampleur et l'efficacité des mesures de relance économique seront des éléments clés à surveiller pour évaluer les perspectives du marché pétrolier à moyen terme.

En résumé, la baisse des prix du pétrole brut en mai 2023 s'explique par le resserrement des conditions financières et les craintes d'une récession économique, ainsi que par les incertitudes géopolitiques. Les mesures de relance économique mises en œuvre par les gouvernements pourraient jouer un rôle déterminant dans l'évolution future du marché pétrolier.

**Figure 8 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)**



Source : Macrotrends.

## 2. Contexte national

### II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de mai 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la publication du rapport de l'ODEP sur les dépenses publiques de l'État des trois dernières années ; (ii) l'adoption par le gouvernement congolais du projet de décret permettant la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT) ; et (iii) la revisitation du contrat chinois entre la RDC et la Chine.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

#### 1. Publication du rapport de l'ODEP sur les dépenses publiques de l'État des trois dernières années

Dans son rapport publié le 1<sup>er</sup> mai 2023 à Kinshasa, l'Observatoire de la dépense publique (ODEP), une organisation non-gouvernementale, souligne les problèmes de gouvernance des finances publiques en République démocratique du Congo (RDC) au cours des trois dernières années. Selon l'ODEP, malgré la forte mobilisation de recettes internes (5 237 044,00 millions de CDF entre janvier et avril 2022), la qualité des dépenses demeure un problème majeur, avec une allocation prédominante des fonds aux institutions politiques au détriment des secteurs sociaux.

L'ODEP insiste sur la nécessité d'améliorer la gouvernance des finances publiques en RDC. Les dépassements budgétaires et les fautes de gestion persistent sans être sanctionnés, ce qui est une source d'étonnement pour l'ONG. Bien que les recettes internes aient augmenté ces trois dernières années, principalement grâce au secteur minier, l'ODEP souligne que cet excédent de 1% représente une goutte d'eau face aux problèmes persistants de mauvaise gestion des fonds publics.

Un résultat alarmant de cette mauvaise gestion est l'impact sur les secteurs sociaux, tels que la santé, qui ont vu leurs crédits largement consommés par les institutions politiques. Par exemple, les dépenses de santé se sont élevées à un peu plus d'1 milliard de dollars sur trois ans, alors que les budgets initiaux prévoyaient plus de 2 milliards de dollars de dépenses. Cette situation compromet l'effectivité de la couverture de santé universelle des soins primaires, un programme majeur du président Félix Tshisekedi.

Les secteurs sociaux tels que les affaires sociales, la production et les infrastructures ont également été négligés, avec des montants alloués bien inférieurs aux prévisions. L'ODEP affirme qu'aucun facteur ne peut justifier un manque de discipline budgétaire, même lorsque le gouvernement invoque des dépenses de sécurité colossales. L'ONG conclut que le manque de volonté politique en faveur des plus vulnérables est manifeste et plaide en faveur du renforcement de la solidarité nationale.

En somme, le rapport de l'ODEP met en évidence les lacunes persistantes dans la gouvernance des finances publiques en RDC, caractérisées par des dépenses inappropriées et une allocation insuffisante aux secteurs sociaux. L'ONG appelle à une plus grande discipline budgétaire, à la sanction des fautes de gestion et à une volonté politique renforcée en faveur des populations les plus vulnérables du pays.

#### 2. Adoption par le gouvernement congolais du projet de décret permettant la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT)

Dans le cadre de la gestion performante des disponibilités financières et de leur contrôle, le gouvernement congolais a adopté, moyennant

enrichissements et amendements, le projet de décret fixant le périmètre, la structure et le fonctionnement du Compte Unique du Trésor (CUT).

Selon la vice-ministre des Finances, la création du CUT est l'une des priorités de la réforme des finances publiques. Ce projet de décret établit une structure unifiée des comptes bancaires de l'Etat en vue de permettre, tant au pouvoir central, aux provinces qu'aux Entités territoriales décentralisées, de disposer, en temps utile, d'une information complète sur leurs avoirs liquides en banque.

« Cette démarche s'insère dans le cadre de l'application des dispositions de la Loi relative aux Finances Publiques en vigueur, lesquelles obligent toutes les administrations et tous les services publics de déposer toutes leurs disponibilités dans un compte unique ouvert à la Banque centrale du Congo », a expliqué O'Neige N'sele.

Le gouvernement estime que la mise en place du Compte Unique du Trésor devient ainsi un impératif dès lors qu'aucun organisme public ne pourrait désormais disposer d'un compte bancaire qui échapperait au contrôle du Trésor. D'où, indique la vice-ministre des Finances, la nécessité d'un cadre juridique qui fixe clairement les responsabilités pour les parties prenantes dans la conservation et l'utilisation des fonds publics.

L'exécutif national a rappelé que ce projet de décret s'inscrit dans la suite de la création en décembre 2022 de la Direction générale du trésor et de comptabilité publique et de la signature, en mars 2023, de l'arrêté fixant l'organisation et fonctionnement du réseau national des comptables publics, corroborant la volonté d'assurer l'application sans faille du principe de l'unité de trésorerie.

Il y a lieu de noter que l'établissement du Compte Unique du Trésor (CUT) en RDC est une initiative

louable dans le cadre de la réforme des finances publiques. Cependant, il est essentiel d'analyser attentivement les implications de cette mesure et d'identifier les défis potentiels qui pourraient surgir lors de sa mise en œuvre.

Tout d'abord, le CUT vise à centraliser les comptes bancaires de l'État afin de fournir aux différents niveaux de gouvernement une vision complète et en temps réel de leurs liquidités. Cela est en ligne avec les dispositions de la Loi relative aux Finances Publiques en vigueur, qui exige que toutes les administrations et tous les services publics déposent leurs disponibilités dans un compte unique à la Banque centrale du Congo. L'objectif d'améliorer la transparence et le contrôle des fonds publics est louable et nécessaire pour renforcer la bonne gestion financière.

Cependant, la mise en œuvre du CUT soulève plusieurs défis. Tout d'abord, il sera essentiel de garantir que les procédures de dépôt et de retrait des fonds sont bien définies et suivies de manière stricte. Cela nécessitera une coordination étroite entre les différentes entités gouvernementales et une sensibilisation adéquate des responsables des finances publiques. Des mécanismes de contrôle internes et externes solides devront être mis en place pour prévenir les abus et les détournements de fonds.

De plus, le succès du CUT dépendra de la capacité de la Banque centrale du Congo à gérer efficacement et en toute transparence ce compte unique. Il sera essentiel de renforcer les capacités du personnel de la Banque centrale et de mettre en place des systèmes technologiques robustes pour assurer une gestion efficace des fonds et une génération précise des rapports financiers.

Enfin, il convient de noter que la mise en place du CUT ne résoudra pas à elle seule les problèmes de mauvaise gestion financière et de corruption. Il est essentiel que le gouvernement congolais continue de mettre en œuvre

des réformes globales, telles que la transparence dans les marchés publics, la responsabilisation des acteurs gouvernementaux et la lutte contre la corruption, afin de garantir une gestion financière saine et transparente.

Dans cette perspective, voici quelques recommandations pertinentes :

- **Renforcer les capacités** : Investir dans la formation et le renforcement des compétences du personnel de la Banque centrale du Congo chargé de la gestion du CUT, ainsi que des responsables des finances publiques dans les différentes entités gouvernementales.
- **Transparence et responsabilisation** : Établir des mécanismes de contrôle internes et externes solides pour garantir la transparence et la responsabilisation dans la gestion des fonds publics. Cela peut inclure des audits réguliers, des rapports financiers détaillés et des sanctions appropriées en cas de mauvaise gestion ou de corruption.
- **Sensibilisation et communication** : Mener une campagne de sensibilisation pour informer toutes les parties prenantes afin de s'assurer de leur adhésion et appropriation.
- **Coopération interinstitutionnelle** : Assurer une coordination efficace entre la Banque centrale du Congo, les différentes entités gouvernementales et les autres institutions impliquées dans la gestion des finances publiques. Cela favorisera une approche holistique et une collaboration transparente pour garantir le succès du CUT.
- **Sécurité des systèmes d'information** : Mettre en place des mesures de sécurité robustes pour protéger les données financières sensibles et prévenir les cyberattaques. La mise en œuvre de protocoles de sécurité adéquats renforcera la

confiance dans le système du CUT et réduira les risques de manipulation ou de vol de fonds.

- **Renforcement des mécanismes de recouvrement des créances** : En parallèle avec la mise en place du CUT, il est essentiel de renforcer les procédures de recouvrement des créances de l'État. Cela aidera à réduire les arriérés de paiement et à maintenir la discipline financière, en assurant que les revenus attendus sont effectivement recouverts.

En conclusion, la mise en place du Compte Unique du Trésor en RDC est une étape importante dans la réforme des finances publiques. Cependant, sa réussite dépendra de la mise en place de mesures complémentaires telles que le renforcement des capacités, la transparence, la responsabilisation, la sécurité des systèmes d'information, le recouvrement des créances et le suivi continu. En adoptant une approche globale et en mettant en œuvre ces recommandations, le gouvernement congolais pourra renforcer la gestion financière et promouvoir la transparence et la responsabilisation dans l'utilisation des fonds publics, contribuant ainsi au développement économique et social du pays.

### 3. Revisitation du contrat chinois entre la RDC et la Chine

La revisitation du contrat chinois entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Chine a été discutée lors des récentes rencontres à Pékin entre les délégations congolaise et chinoise. Cette révision est jugée nécessaire pour adapter les termes du contrat aux exigences et aux besoins actuels de développement de la RDC. Cependant, il convient d'adopter une perspective critique en examinant les résultats du contrat initial et les défis auxquels il a été confronté.

L'audit réalisé par l'Inspection générale des finances (IGF) a révélé que le contrat initial n'a pas tenu ses



promesses en matière d'infrastructures. Bien que la Convention prévoyait un financement d'environ 6 milliards USD par le Groupement d'entreprises chinoises (GEC), les réalisations concrètes ont été très limitées. Par exemple, sur les 32 hôpitaux prévus, un seul a été construit. Les réhabilitations des aéroports de Kavumu et de Goma n'ont pas été réalisées, et seuls 380 km de routes ont été construits ou réhabilités sur les 7088 km prévus. Aucun kilomètre de chemin de fer n'a été construit sur les 380 km prévus. Le barrage hydroélectrique de Katende dans le Kasai, qui fait également partie du contrat, a rencontré des difficultés de finalisation.

Ces résultats décevants mettent en évidence la nécessité de revoir en profondeur les modalités du contrat chinois. La RDC doit veiller à ce que les nouveaux termes du contrat garantissent une meilleure exécution des projets et une répartition équitable des bénéfices entre les deux parties. Il est crucial d'établir un cadre de suivi et de responsabilisation pour s'assurer que les engagements pris par les entreprises chinoises sont respectés et que les projets d'infrastructures répondent réellement aux besoins prioritaires du pays.

En outre, il est essentiel que le gouvernement congolais ait un rôle actif dans la proposition et la sélection des projets d'infrastructures. La liste des projets ne devrait pas être considérée comme une simple liste d'engagements, mais plutôt comme une base de projets que le gouvernement congolais envisage de réaliser en collaboration avec les entreprises chinoises. Cela permettra d'assurer une meilleure coordination et une prise de décision plus transparente.

En ce qui concerne les nouveaux domaines de coopération évoqués lors des discussions, tels que la diplomatie, l'environnement, les finances, les infrastructures, les mines et le numérique, il est essentiel d'établir des objectifs clairs et de veiller à ce que les partenariats soient mutuellement bénéfiques.

Il faut également intégrer des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact réel de ces initiatives.

En conclusion, la revisitation du contrat chinois entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Chine représente une occasion essentielle d'améliorer la coopération économique et de maximiser les bénéfices pour le développement du pays. Cependant, il est crucial que la RDC adopte une approche critique et proactive dans la révision des termes du contrat afin de garantir une exécution efficace des projets d'infrastructures et une répartition équitable des avantages.

Les résultats décevants du contrat initial, tels que la réalisation limitée des infrastructures prévues, soulignent la nécessité d'un examen approfondi des modalités du contrat. Le gouvernement congolais doit veiller à ce que les nouveaux termes du contrat établissent un cadre de suivi, de responsabilisation et de transparence pour les entreprises chinoises impliquées. De plus, il est essentiel que le gouvernement joue un rôle actif dans la proposition et la sélection des projets d'infrastructures, en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins prioritaires du pays.

### II.1.2. Activité économique

Dans son communiqué du 03 mai dernier, le Fonds Monétaire International (FMI) a annoncé qu'il avait conclu un accord avec le gouvernement congolais concernant la quatrième revue du programme de réformes économiques soutenu par l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Cette revue a été réalisée lors de la mission du FMI du 19 avril au 03 mai 2023. L'accord sera soumis à l'approbation de la direction du FMI et examiné par le conseil d'administration en juin prochain. Cet accord permettra à la République démocratique du Congo (RDC) de bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 152,3 millions de DTS (environ 200 millions de dollars) pour renforcer sa balance des paiements.

En ce qui concerne la situation macroéconomique du pays, le taux de croissance du PIB s'est établi à 6,6% en 2022 et devrait atteindre 8,6% en 2023. Cette croissance est soutenue par la production minière, qui reste un moteur important de l'économie congolaise. Les recettes fiscales plus élevées que prévues ont permis d'augmenter les dépenses courantes, en particulier les dépenses exceptionnelles liées à la sécurité et au remboursement des arriérés. En 2022, le déficit budgétaire intérieur s'est accru, représentant 1,3% du PIB. Les dépenses ont été accélérées en fin d'année, ce qui a entraîné un excès de liquidités et contribué à des pressions inflationnistes ainsi qu'à une instabilité du taux de change.

Au 22 avril 2023, le taux de change parallèle du franc congolais a enregistré une dépréciation annuelle de 13% par rapport au dollar américain, tandis que l'inflation a atteint 17%. La croissance importante des importations a affaibli la position extérieure en 2022, entraînant un déficit du compte courant estimé à 5,7% du PIB. Cependant, grâce à d'importants flux financiers entrants, la Banque centrale du Congo (BCC) a pu accumuler des réserves internationales équivalant à environ deux mois d'importations à la fin de 2022.

Le FMI a souligné que les perspectives à moyen terme de la RDC demeurent positives, principalement en raison de l'augmentation de la production minière. Toutefois, ces perspectives sont tributaires de mesures de réforme proactives. Le contexte économique du pays est marqué par une forte incertitude, notamment en raison du conflit armé en cours dans l'est du pays, des élections à venir et des risques externes liés à la détérioration des perspectives économiques mondiales et à la volatilité des prix des matières premières. De plus, la guerre prolongée en Ukraine a également un impact sur les perspectives économiques mondiales.

Dans ce contexte, il est justifié que le gouvernement congolais mette en œuvre des politiques économiques prudentes pour le reste de l'année 2023. Cela pourrait inclure des mesures visant à maintenir la stabilité macroéconomique, à réduire l'inflation, à renforcer la gestion des finances publiques et à favoriser un environnement propice aux investissements.

Il est important que le gouvernement continue de s'engager dans des réformes structurelles pour améliorer la gouvernance, renforcer le climat des affaires et promouvoir la diversification économique. Cela permettrait de réduire la dépendance excessive de l'économie congolaise vis-à-vis du secteur minier et de favoriser une croissance plus équilibrée et durable.

La situation sécuritaire reste un défi majeur pour la RDC, en particulier dans l'est du pays. Il est crucial que le gouvernement intensifie ses efforts pour résoudre les conflits et promouvoir la stabilité régionale. Une paix durable favoriserait les investissements, stimulerait la croissance économique et améliorerait les conditions de vie de la population.

En conclusion, l'accord entre le FMI et le gouvernement congolais pour la quatrième revue du programme de réformes économiques est une étape positive pour soutenir la stabilité macroéconomique et promouvoir le développement en RDC. Cependant, des défis subsistent, notamment en termes de sécurité, de diversification économique et de gestion des finances publiques. Une mise en œuvre rigoureuse des réformes et une attention continue aux défis économiques et sociaux aideront la RDC à réaliser son potentiel et à atteindre des résultats économiques durables pour le bénéfice de sa population.

La politique budgétaire doit être gérée avec prudence pour répondre aux besoins de dépenses supplémentaires liées à la sécurité, à l'aide humanitaire et à la préparation des élections, compte tenu de la détérioration de la



situation à l'est du pays. Il est crucial de hiérarchiser les dépenses et de réduire les dépenses en biens et services, tout en maintenant la masse salariale prévue, afin de soutenir les dépenses d'investissement tout en limitant les pressions inflationnistes.

Pour renforcer la politique budgétaire, il est essentiel d'améliorer la mobilisation des recettes et de mettre en place des réformes de gestion des finances publiques. Cela implique des efforts pour améliorer l'administration fiscale, rationaliser les taxes parafiscales et renforcer la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), ainsi que les procédures de contrôle des dépenses et de gestion de la trésorerie. La mise en place du compte unique du Trésor, le renforcement du système de passation des marchés publics et l'amélioration de la gestion des investissements publics et des rapports d'exécution budgétaire sont également nécessaires pour améliorer l'efficacité et la transparence des dépenses.

En ce qui concerne la politique monétaire, la Banque centrale du Congo (BCC) pourrait envisager de resserrer sa politique monétaire pour maîtriser les pressions inflationnistes, tout en continuant à constituer des réserves pour faire face aux chocs externes. Une communication renforcée est également importante pour ancrer les attentes en matière d'inflation, et le maintien du rôle du taux de change en tant qu'amortisseur de chocs est essentiel pour préserver les réserves. Des réformes du cadre de la politique monétaire et de la gouvernance de la banque centrale sont nécessaires pour améliorer la gestion de la liquidité et l'efficacité de la politique monétaire, ainsi que pour renforcer la résilience du secteur bancaire et promouvoir l'inclusion financière.

Pour favoriser la diversification de l'économie et stimuler une croissance tirée par le secteur privé, il est essentiel d'améliorer le climat des affaires. Cela implique la mise en œuvre de mesures de lutte contre la corruption, la rationalisation du système fiscal,

l'amélioration de la transparence dans le secteur minier et la publication d'informations sur la propriété effective des bénéficiaires des marchés publics. Des réformes majeures sont nécessaires pour mettre en œuvre la loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, adoptée en décembre 2022, et pour sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI).

Des plans de réformes liées au climat doivent également être élaborés pour accéder à la Facilité de résilience et de viabilité du FMI. Ces réformes visent à renforcer la résilience face aux risques climatiques, à atteindre les objectifs de contribution déterminée au niveau national, à favoriser les investissements verts et résilients, à améliorer la gouvernance dans le secteur forestier et à réformer les subventions aux carburants. Les consultations avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale et d'autres partenaires ont été bénéfiques dans ce processus. Les équipes du FMI et les autorités continueront de collaborer dans les semaines à venir pour mettre en œuvre ces réformes de manière constructive.

L'Institut Fraser a récemment publié son sondage annuel auprès des compagnies minières, permettant ainsi de mieux comprendre leur perception de l'attractivité des juridictions minières dans lesquelles elles opèrent. Alors que de nombreuses réformes législatives ont été entreprises en Afrique au cours de l'année écoulée, il est intéressant d'obtenir l'opinion des investisseurs étrangers sur l'évolution de l'environnement des affaires dans les dix principaux pays africains miniers.

Ce classement est basé sur les réponses de 291 acteurs du secteur, principalement des dirigeants de compagnies minières, concernant les facteurs influençant leurs décisions d'investissement. Parmi les facteurs pris en compte figurent les réglementations gouvernementales, le système juridique, le régime fiscal, les infrastructures, la stabilité politique et les lois relatives au travail.



Selon le rapport, l'Afrique se classe au deuxième rang des régions les moins attractives pour l'investissement minier. Le Botswana est le pays africain le mieux classé (32e), suivi de l'Afrique du Sud (43e) et de la Zambie (45e). Les pays africains les moins bien classés comprennent l'Éthiopie (77e à l'échelle mondiale), le Ghana (68e) et la République démocratique du Congo (67e). Un vice-président d'une compagnie d'exploration cité par l'Institut Fraser a déclaré que "le régime fiscal du Botswana continue d'être exemplaire par rapport aux autres juridictions africaines et encourage l'investissement dans l'exploration".

Malheureusement, la République démocratique du Congo est le pays africain le moins bien classé selon l'indice de perception des politiques minières (82e), ne devant que le Venezuela à l'échelle mondiale. Un dirigeant s'inquiète de "l'augmentation unilatérale récente des redevances en RDC qui décourage les investissements", tandis qu'un autre fait référence au "manque de clarté sur les limites des concessions minières d'exploration et les cas de corruption".

Au Mali, les investisseurs se sont de plus en plus préoccupés par la réglementation et les contrats de travail, le système juridique ainsi que la disponibilité de la main-d'œuvre et des compétences. En prenant uniquement en compte l'indice de potentiel minéral, la RDC (24e) est le pays africain le plus attractif pour l'investissement dans l'exploration, suivie de l'Afrique du Sud (30e) et du Mali (38e).

La position peu favorable de la République démocratique du Congo dans le classement de l'Institut Fraser met en évidence les défis persistants auxquels le pays est confronté en matière de gouvernance minière. Les augmentations unilatérales des redevances, le manque de clarté sur les concessions minières et les problèmes de corruption sont autant de facteurs qui découragent les investissements étrangers dans le secteur minier congolais. Pour améliorer son attractivité, il est crucial que la RDC travaille à créer

un environnement réglementaire stable, transparent et favorable aux investissements, tout en veillant à une gestion responsable des ressources naturelles et à la lutte contre la corruption.

Les réformes législatives, la transparence dans l'octroi des concessions minières, la simplification des procédures administratives et la lutte contre la corruption sont autant de mesures importantes pour attirer les investisseurs étrangers dans le secteur minier africain. En favorisant un climat des affaires favorable, ces pays pourraient stimuler les investissements, favoriser la croissance économique et promouvoir le développement durable.

La coopération entre la RDC et la Chine dans le domaine des ressources naturelles présente des opportunités importantes pour le développement économique du pays. La valorisation locale des ressources naturelles, en particulier dans le secteur des batteries à énergies nouvelles, pourrait permettre à la RDC de bénéficier davantage de la chaîne de valeur mondiale et de créer des emplois locaux.

Cependant, il est essentiel que les nouveaux accords conclus entre la RDC et la Chine soient équilibrés et bénéfiques pour les deux parties. Il est primordial de garantir que les intérêts de la RDC sont protégés, que les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles profitent au développement du pays et à l'amélioration des conditions de vie de sa population.

Parallèlement, il est important que la RDC renforce sa capacité de gouvernance et de supervision dans le secteur minier, afin d'assurer une exploitation responsable des ressources et de prévenir les abus et la corruption. Une transparence accrue dans les transactions et la gestion des contrats minières est également nécessaire pour garantir la confiance des investisseurs et favoriser un partenariat mutuellement bénéfique.

La RDC devrait également diversifier son économie et promouvoir d'autres secteurs tels que l'agriculture, le tourisme et les infrastructures, afin de réduire sa dépendance à l'égard des ressources naturelles et de stimuler une croissance économique plus résiliente et inclusive.

La renégociation des contrats miniers entre la RDC et la Chine offre une opportunité importante de revoir les termes et conditions des accords existants et de favoriser un partenariat plus équilibré et bénéfique. Cependant, il est crucial que la RDC veille à la protection de ses intérêts, à la transparence dans la gestion des ressources naturelles et à la diversification de son économie pour assurer un développement durable à long terme.

### II.1.3. Dynamique des prix

Durant le mois de mai 2023, même si les prix sont restés à des niveaux élevés, ils ont globalement évolué à la baisse comparativement à mars 2023. Comme l'indique le tableau 1, hormis l'inflation cumulée, le rythme d'évolution de prix a ralenti en mai 2023 comparativement au mois précédent. Toutefois, cette décélération n'indique pas un contrôle des prix par l'autorité publique. Les prix des produits de consommation courante sont restés élevés et la poursuite de l'invasion russe en Ukraine ainsi que l'inefficacité de politiques gouvernementales pourraient exacerber le dérapage des prix.

Pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il s'est situé à 0,17% à la quatrième semaine du mois de mai 2023, soit une baisse de 54,47% comparée à celui enregistré à la clôture d'avril 2023 où ce taux s'était fixé à 0,38%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il s'est fixé à 7,63% à la quatrième semaine de mai 2023 contre 6,78% réalisé un mois plus tôt, soit une variation positive de 12,49%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, elle s'est située à 16,57% à la quatrième semaine de mai 2023 contre 16,87 un mois plus tôt, soit une baisse de 1,77%. A ce rythme, il est attendu un niveau d'inflation de 19,96% en fin d'année 2023 contre 13,13% réalisé une année plus tôt (2022).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en mai 2023.

Tableau 1 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (MAI 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,21	7,01	19,90	21,61
Semaine 2	0,20	7,22	16,87	21,02
Semaine 3	0,20	7,44	16,77	20,51
Semaine 4	0,17	7,63	16,57	19,96

Source : BCC, mai 2023.



### II.1.3 Taux de change et réserves de change

Au cours de mai 2023, le taux de change s'est détérioré sur le marché interbancaire où il s'est établi à 2 305,55 à la quatrième semaine de mai 2023 contre 2 230,64 en fin avril 2023, soit une dépréciation de 3,27%.

Tableau 2 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture avril 2022	Mai 2023				Variation avril-mai 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
Marché interbancaire	2 230,64	2 273,93	2 288,79	2 317,59	2 303,55	3,27%
Marché parallèle	2 338,50	2 339,38	2 351,25	2 352,13	2 354,75	0,69%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles n'ont connu aucun changement significatif comparativement à avril 2023. En effet, les réserves de change se sont situées à 4,10 milliards d'USD à la quatrième semaine de mai 2023, soit un niveau identique à celui d'avril 2023. Rapporté en nombre de mois d'importations, il

s'établit que l'économie congolaise a connu une hausse non significative de sa capacité de fin avril 2023. La couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,22 mois à 2,25 mois entre fin avril 2023 et la quatrième semaine de mai 2023, soit une baisse de 1,8%.

Tableau 3 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

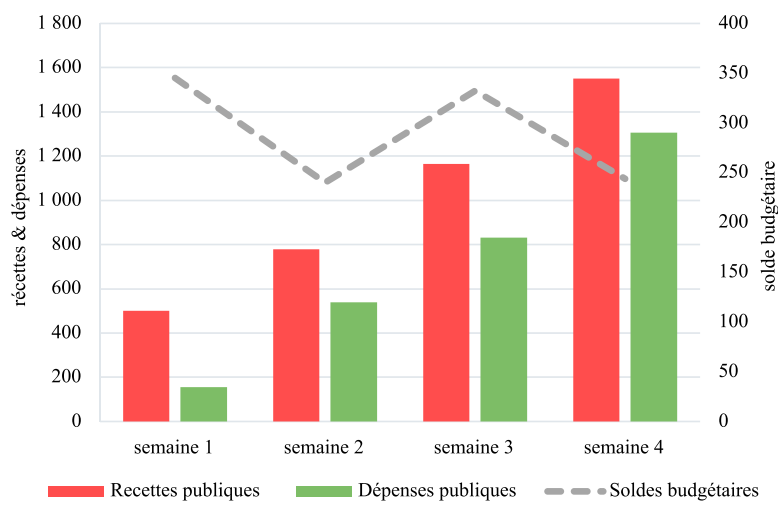
	Clôture avril 2022	Mai 2023				Variation avril - mai 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
En milliards de USD	4,10	4,20	4,10	4,10	4,10	0,00%
En mois d'importations	2,22	2,25	2,25	2,26	2,25	1,35%

Source : BCC.

### II.1.4 Finances publiques

Au courant du mois de mai 2023, le compte des opérations s'est soldé avec une balance excédentaire. Les recettes publiques ont atteint 1 550 295 millions de CDF, tandis que les dépenses ont été évaluées à 1 306 564 millions de CDF.

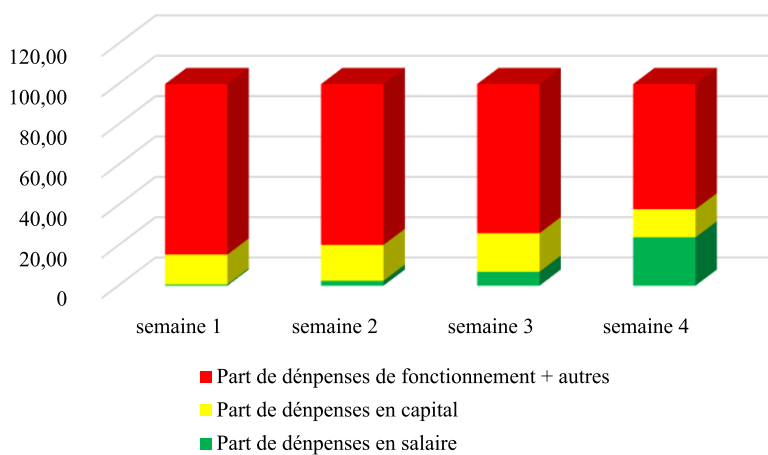
**Figure 9 » ÉVOLUTION DE RECETTES PUBLIQUES, DE DÉPENSES PUBLIQUES AU COURANT DU MOIS DE MAI 2023 (EN MILLIONS DE CDF)**



Source : Ministère des Finances, CTR.

Les dépenses publiques de ce mois de mai 2023 ont été relativement faibles par rapport au mois précédent, soit 1 306 564 millions de CDF contre 1 643 018 millions de CDF. Les dépenses du gouvernement restent orientées vers les frais de fonctionnement, le paiement de salaire de fonctionnaires et le reste vers les investissements en capital.

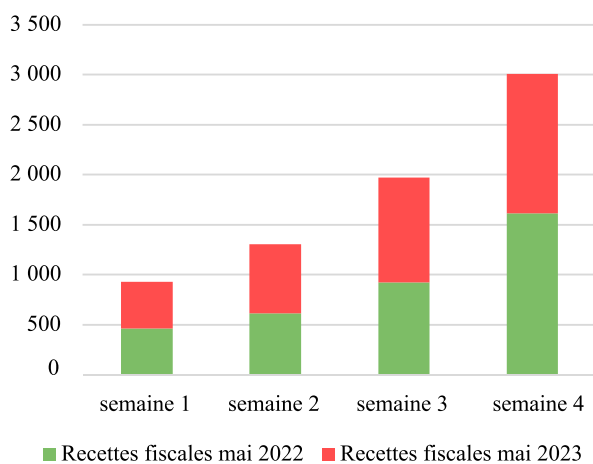
**Figure 10 » ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (EN%)**



Source : Ministère des Finances, CTR.

Il sied de signaler que la part la plus importante de dépenses publiques a été consacrée aux frais de fonctionnement de l'Etat. Cela pourrait justifier les efforts du gouvernement pour ramener la paix dans cette période d'agression par les rebelles du M-23 avec le soutien de l'armée Rwandaise. Malgré tout, le gouvernement n'alloue pas suffisamment de ressources pour améliorer les conditions de vie de la population à travers les infrastructures de base.

**Figure 11 » EVOLUTION DE RECETTES FISCALES (EN MILLIONS DE CDF)**



Source : Ministère des Finances, CTR

La mobilisation de recettes de ce mois de mai 2023 a été relativement faible par rapport au mois précédent et au mois de mai 2022. Les recettes fiscales du mois de mai 2023 se sont élevées à 1 395 483 millions de CDF contre 1 552 108 millions de CDF du mois d'avril de la même année et 1 612 018 millions de CDF du mois de mai 2022.

Les efforts du gouvernement devraient se concentrer dans la mobilisation de recettes publiques afin de pouvoir répondre aux besoins de la population congolaise.

## II.2 Evolution de la situation politique

Le mois de mai 2023 a été très mouvementé avec beaucoup de tensions entre parties prenantes autour des faits saillants ci-dessous :

### 1. Processus électoral

#### 1.1. L'audit du fichier électoral

Le rapport d'audit externe du fichier électoral de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) réalisé dans la période du 15 au 20 mai 2023, a été publié lundi 22 mai à Kinshasa. Conduit par les cinq experts nationaux et internationaux {Janet Love d'Afrique du Sud, Muhabi Lufu Chisi de Malawi), Joseph Topangu, Kabata Kobata Kabamba et Vianney Nzanzu, tous trois de la ROC), recrutés par la CENI, cet audit externe a livré ses conclusions.

Il ressort de ce rapport que sur plus de 47 millions d'enrôlés bruts, plus de 3 300 000 électeurs ont été élagués du fichier. Ce qui ramène désormais le nombre d'enrôlés à 43 955 181. Au nombre de ces personnes élaguées, il y a plus de 2 235 798 doublons et 976 506 mineurs.

Il faut noter que quelques jours avant, l'OIF actuellement dirigée par la rwandaise Louise MISHIKWABO, avait renoncé à l'audit externe du fichier électoral en ROC, après que des opposants aient fait pression pour fustiger l'implication rwandaise dans l'agression de la partie Est.

C'est dans ce contexte que la Commission électorale nationale indépendante [CENI] avait publié en date du 8 mai, un appel à candidatures qui a conduit au recrutement de ces cinq experts précités.

Réagissant à ce rapport d'audit, Stéphanie Kitume, haut cadre et communicatrice du parti politique Ensemble pour la République de Moïse Katumbi a réitéré,



mercredi 10 mai à Kinshasa, l'exigence de son parti de réaliser un audit externe du fichier électoral. « *Nous devons être dans la rue le samedi pour dire non au processus électoral chaotique. Nous exigeons un édit externe du fichier électoral pour avoir un fichier crédible des élections* ».

Le secrétaire général du parti Ensemble pour la République, Dieudonné Bolengege a, pour sa part, affirmé que l'opposition maintenait ses manifestations de chaque jeudi pour dénoncer le processus électoral qu'ils jugent chaotique. Au cours d'un point ce samedi 27 mai au siège du parti à Kinshasa, il a fustigé une justice à double vitesse et les propos tribalistes de certains hommes politiques.

Le député national Bolengege a fait savoir que l'audit du fichier électoral est une vaste blague. Aussi, estime-t-il important que les acteurs politiques trouvent un consensus pour des bonnes élections. Pour lui, « *les experts sélectionnés pour l'audit sont venus se promener. Ils ont empêché leur cagnotte. Ils ont signé un rapport produit par la CENI. Ils appellent ça 'audit'* ».

Pour sa part, dans son rapport d'observation rendu public le 15 mai 2023, la mission d'observation électorale CENCO-ECC a une nouvelle fois attiré l'attention de la Commission électorale nationale indépendante sur la nécessité de confier l'audit externe du fichier électoral à un organisme capable d'assurer les différentes parties prenantes au processus électoral en cours. Les deux confessions religieuses ont révélé que la CENI pouvait également rallonger le délai prévu pour l'audit comme c'était le cas avec les opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs dans les différentes aires opérationnelles. Aussi, ont-elles recommandé à la CENI de s'en tenir au principe de l'audit externe du fichier électoral par un organisme international indépendant, avec obligation que ce dernier associe quelques experts nationaux, dans les délais convenables, en opérant des réaménagements à l'intérieur du calendrier électoral, comme il a été question avec les différentes périodes de rattrapage accordées aux candidats électeurs. Ce

qui devrait favoriser le consensus autour dudit fichier électoral.

Pour Monseigneur Donatien N'Shole, l'un des portes paroles de cette mission, il y a nécessité d'un audit réellement externe conduit par un organisme indépendant et expérimenté afin de rassurer toutes les parties prenantes et favoriser un consensus autour du fichier électoral.

Ce qui est fait jusque-là par la CENI, soutint-il, ne ressemble pas à un audit externe mais plutôt à un travail d'une sous-commission de cette institution électorale, qui peut avoir tous les qualificatifs sauf celui d'un audit externe parce que là c'est la CENI qui a invité, recruté les individus, c'est la CENI qui les a organisés, et c'est elle qui a déterminé la méthodologie et a approuvé le rapport.

Cette mission a alors recommandé de tenir un cadre de concertation où il faudra discuter avec les différentes parties prenantes sur des questions qui fâchent. Car, "Il y a les défis par rapport au calendrier électoral, la nécessité de cadre de concertation parce que la CENI est effectivement tenue à respecter la loi, à respecter la constitution.

Réagissant aux critiques formulées dans le rapport synthèse de la mission d'observation électorale CENCO-ECC relatif aux opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs, Mr Toto Mabiku, secrétaire exécutif de la CENI a soutenu qu'il avait l'impression qu'on confond l'audit externe avec l'audit international.

Pour lui, l'audit externe ne signifie pas forcément l'audit international. Car, l'on peut recourir aux compétences nationales, internationales, ou à des organismes indépendants comme le souhaite la CENCO et l'ECC ou à des personnalités qui ont un profil qui peut aider à faire avancer. Il a finalement fait savoir que c'est d'abord la commission électorale nationale



indépendante qui fait son propre audit interne, et une fois fini, l'audit est soumis à un œil externe qui peut aider à déceler les faiblesses et les failles.

### **1.2. La polémique autour du projet de loi sur la répartition des sièges**

Les députés nationaux ont déclaré mercredi 31 mai 2023 recevable, le projet de loi portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections législatives, nationales, provinciales, municipales et locales présenté par le Vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, Peter Kazadi.

Les préoccupations soulevées par les élus ont tourné autour de l'inadéquation constatée entre le nombre d'électeurs inscrits et le nombre de sièges attribués à chaque circonscription électorale à travers le territoire national. Beaucoup d'élus réclament des sièges perdus.

Dans ses réponses à ces préoccupations, le Vice-premier ministre a fait savoir que le nombre de sièges à pourvoir par chaque circonscription est obtenu en divisant le nombre total d'électeurs enrôlés au sein de cette circonscription par le nombre de sièges à pourvoir à l'assemblée de la province. Un siège est attribué à toute circonscription électorale qui aurait un nombre inférieur au quotient électoral.

"Si le nombre total de sièges ainsi attribué est inférieur au nombre de sièges de la province, un siège supplémentaire est attribué à chaque circonscription qui a la décimale la plus élevée au regard du nombre de sièges obtenu jusqu'à l'obtention total du nombre de sièges de la province. Autant pour la députation nationale que pour la députation provinciale, il ressort de ce qui précède qu'on ne peut comparer le nombre de sièges des circonscriptions n'appartenant pas à une même province", a-t-il expliqué lors de sa réplique.

Pour ce qui est des territoires en proie à l'insécurité, 16 sièges ont été réservés, soit 2 pour Kwamouth, 7

pour Masisi et 7 pour Rutshuru. Le gouvernement dit espérer qu'avant les élections prévues fin décembre, les conditions sécuritaires seront réunies fin d'enrôler les électeurs dans les trois territoires précités.

Les députés du Front commun pour le Congo (FCC) ont décidé, lundi 29 mai, de boycotter l'examen du projet de loi portant répartition des sièges pour, selon eux, ne pas cautionner « un processus électoral chaotique ».

Dans une déclaration lue au Palais du peuple, les députés du FCC affirment tenir pour responsable le pouvoir en place de toutes les conséquences qui résulteront de ce processus électoral chaotique.

Aussi, réitérant leur volonté de participer aux élections, ce regroupement politique a posé certaines conditions, notamment d'avoir une CENI consensuelle, comportant en son sein des députés dûment désignés par leurs composantes.

François Nzekuye qui est le président du groupe parlementaire PPRD, a dénoncé notamment des irrégularités dans la composition la Cour constitutionnelle, qui démontrent le caractère peu fiable du processus susceptible de planifier la fraude électorale dans le pays. Par ailleurs, les députés du FCC continuent de réclamer une Cour constitutionnelle non inféodée et une loi électorale inclusive qui garantit la transparence et l'égalité des chances à tous les compétiteurs.

De leur côté, les quatre candidats déclarés à la présidentielle, Matata Ponyo Mapon, Moïse Katumbi, Delly Sesanga et Martin Fayulu sont revenus sur la nécessité de refaire le contrôle de ces listes électorales. A cet effet, dans une déclaration commune, ils parlent d'un « chaos programmé » et exigent un audit par un cabinet international dont l'expertise en la matière et l'indépendance sont avérées.



Du côté de la CENI, c'est une satisfaction du travail réalisé qui devra la pousser à ne pas reculer, promettant d'ailleurs de convoquer l'électorat pour la députation nationale dès ce mois de juin avec le lancement de l'opération de dépôt et de traitement des dossiers de candidatures.

## 2. Réactions à la répression de la manifestation des partis de l'opposition

À six mois des élections, la tension est montée au courant de ce mois de mai, avec la répression de la manifestation des partis de l'opposition, sous la conduite de quatre leaders, tous candidats déclarés à l'élection présidentielle de décembre 2023.

En effet, le regroupement des leaders de l'opposition composé de l'Ecidé de Martin Fayulu, l'Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, de LGD de Matata Ponyo Mapon et de l'Envol de Sessanga, avait projeté d'organiser le samedi 20 mai 2023, une marche de ses militants avec comme objectif de dénoncer la vie chère, l'insécurité dans plusieurs coins du pays notamment, à Kinshasa ainsi que la planification de la fraude électorale.

A l'issue d'une réunion convoquée à l'Hôtel de ville de Kinshasa, la marche de l'opposition (LGD, ECIDÉ, Ensemble pour la République et Envol) avait été confirmée pour se tenir le 20 mai 2023, avec une obligation faite par l'Autorité de la ville, de respecter un itinéraire que les partis précités ont jugé atypique.

Au cours de cette réunion, l'autorité urbaine par l'entremise du ministre provincial de la sécurité avait appelé à la discipline et à la responsabilité de chacune des organisations politiques. Il avait donc exhorté chacun des leaders à encadrer ses militants afin que tout l'ordre public soit préservé, et que soit évité tout acte de vandalisme.

Curieusement, c'est au même moment que le Gouverneur a autorisé un meeting de son propre parti politique qui devait se tenir au stade municipal de Masina, ainsi qu'un autre meeting que l'UDPS avait prévu devant la paroisse Saint Raphaël, où la Ligue des jeunes de l'UDPS, le parti présidentiel devait marcher pour condamner l'agression du Rwanda contre la ROC sous la bannière du M23 et apporter son soutien au Chef de l'Etat Félix Tshisekedi.

A la première annonce de l'opposition qui programmait sa marche le 13 mai, un membre des « forces du progrès » avait publié sur les réseaux sociaux, une vidéo dans laquelle il annonçait que sa structure allait infiltrer cette marche de l'opposition pour agresser Moïse Katumbi.

L'autorisation par le Gouverneur de ville de Kinshasa, pour la tenue des manifestations politiques de l'opposition et du pouvoir, le même jour du samedi 20 mai, avait fait l'objet d'analyses et de commentaires divers dans la journée du vendredi 19 mai à Kinshasa. Car, ces deux actions ne pouvaient pas manquer de provoquer des étincelles avec un risque évident de voir les différents sympathisants s'affronter sur terrain.

C'est dans ce contexte que les membres de l'opposition avaient anticipativement saisi le bureau de la Cour pénale internationale et de la Mission de l'organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la RDC (MONUSCO) pour solliciter l'encadrement de leurs militants et être à même de recenser toutes les bavures policières lors de cette activité démocratique.

Aussi, avec à leur tête les quatre leaders de l'opposition (Moïse Katumbi, Delly Sesanga, Martin Fayulu et Matata Ponyo), les militants de l'opposition sont descendus dans les rues de différents quartiers pour y manifester pacifiquement.



Ainsi à peine commencée, cette marche a été dispersée par la police qui a accusé les organisateurs de non-respect de l'itinéraire leur recommandé par le gouverneur de la ville. A l'occasion, des militants de l'opposition ont été molestés et dispersés à coups de gaz lacrymogènes.

Outre les multiples interpellations, l'on a noté des violences extrêmes perpétrées par les forces de l'ordre qui ont fait montre d'un usage excessif et disproportionné des armes qui ont entraîné des blessés graves.

Cette répression a été condamnée tant au niveau national qu'international. Les condamnations et réactions sont celles des partis de l'opposition, de l'épiscopat congolais, de l'ONU, des Etats-Unis, de l'Union européenne, des personnalités civiles et des organisations de défense des droits humains.

Du côté gouvernemental, le ministre congolais des Droits humains a regretté des actes commis par les forces de l'ordre, tandis que son collègue de la Communication et porte-parole, a condamné les organisateurs qu'il a accusé d'avoir utilisé des mineurs dans leur marche.

Les évêques congolais ont dénoncé la répression qu'ils ont qualifié de « ignoble et sauvage des forces de l'ordre ». La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) a réclamé qu'une enquête sérieuse soit ouverte et que des responsabilités soient établies.

Le Chef de l'Etat, Tshisekedi a pour sa part fait l'éloge au chef de la police à la suite de ces événements, en s'exprimant en ces termes : « *Bravo pour le travail que vous avez fait, zéro mort (...). Les voyous ont été maîtrisés, c'est très bien.* »

A la suite de cette déclaration du Chef de l'Etat, l'ONG Human Rights Watch s'est dite inquiète d'un usage excessif de la force lors de futures manifestations

politiques. L'ONG a dit craindre un "usage excessif de la force" par la police lors de futures manifestations politiques en République démocratique du Congo.

En effet, dans un communiqué publié sous la plume de Madame Carine Kaneza Nantulya, directrice adjointe de la division Afrique de HRW, l'ONG estime que « *la brutalité de la police congolaise contre les manifestants est une tentative de réduire au silence toute dissidence et de dissuader les futures manifestations* ». Aussi, « *avec les préparations des élections fin 2023, le gouvernement devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que chacun puisse exprimer pacifiquement ses opinions sans crainte d'arrestation ou de passage à tabac par les forces de sécurité* ».

Faisant part de leur préoccupation au sujet de « l'usage disproportionné de la force », les autorités américaines, à travers leur ambassade à Kinshasa, ont évoqué notamment le cas de cet enfant mineur hospitalisé depuis samedi 20 mai, après avoir été brutalisé par la police. Plus largement, les États-Unis ont rappelé leur attachement « *en faveur du droit de se réunir, de la liberté d'expression et de la presse* ».

Même son de cloche du côté de l'Union européenne qui a condamné cette répression et qui espère que l'enquête indépendante de la justice, demandée par le ministre congolais des Droits humains, permettra de faire la lumière sur les circonstances et d'établir les responsabilités sur les violations constatées.

Les Nations Unies à travers la MONUSCO n'a pas manqué de condamner l'usage disproportionné de la force par la police lors des manifestations de l'opposition congolaise le samedi 20 mai. Aussi, a-t-elle demandé qu'une enquête soit diligentée pour établir les responsabilités.



Le Royaume-Uni s'est dit profondément préoccupé par les images de violences policières, mais qui salue aussi l'action du gouvernement (pour demander des comptes aux membres de forces de l'ordre responsables).

Enfin, choqué par les images de brutalité, y compris contre des enfants sans défense, le Docteur Denis Mukwege, lauréat du Prix Nobel de la Paix et défenseur de longue date des droits de l'homme en République

Démocratique du Congo (ROC), a exprimé son indignation face aux violences policières survenues lors de la marche de l'opposition ce 20 mai à Kinshasa. Aussi, a-t-il mis en garde contre le climat de répression qui menace le pays à la veille des élections générales. *"Un État qui dénie à ses citoyens ses libertés fondamentales à la veille d'élections générales risque une dérive dictatoriale"*, a-t-il averti dans une déclaration.

# 3. Perspectives politiques et économiques

## Sur le plan politique

Avec environ 44 millions d'enrôlés sur les 500 sièges des députés nationaux, c'est 88.000 électeurs par siège. Mais les résultats des premières analyses quantitatives des experts indépendants après la publication du projet de Loi font état d'une répartition des sièges arbitraire et fantaisiste.

À en croire les premiers résultats mis en circulation, la CENI attribue 32 sièges au Haut-Katanga au lieu de 33, 15 sièges au Haut-Lomami au lieu de 16 et 11 sièges au Haut-Uele au lieu de 12.

L'Ituri est également victime de l'arbitraire de la CENI avec 28 sièges contre 29 tout comme le Kasai avec 19 sièges contre 20. C'est aussi le cas pour Kinshasa qui aurait dû avoir 58 sièges au lieu de 56. Le Kwango a 13 sièges au lieu de 14 alors que le Nord-Kivu en reçoit 47 plutôt que 34. Le Kwilu doit se contenter de 28 sièges au lieu de 29 tout comme le Lualaba limité à 13 sièges au lieu de 14. Maindombe 12, Maniema 12, Mongala 11, Sud-Kivu 32 et Tanganyika 14 auraient pu avoir chacun un siège supplémentaire si la CENI avait bien fait ses calculs.

Affirmant que cette liste est longue, les mêmes experts jugent qu'il est aussi difficile de savoir par quelle magie ou formule la CENI a attribué 8 sièges au territoire de Masisi avec 18.676 enrôlés à égalité avec Beni qui a 719.313 enrôlés. Impensables aussi les 7 sièges offerts au territoire de Rutshuru avec 79.905 enrôlés à égalité avec Djugu avec 612.870 enrôlés. Pourtant perturbé par les conflits communautaires Teke-Yaka, Kwamouth a tout de même 1 siège avec 6 électeurs. Simplement scandaleux.

Il est désormais évident, qu'ayant un fichier électoral déjà infecté par le chaos qui a accompagné les opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs, la CENI ne pouvait ni se fier à un audit externe sérieux, ni produire un avant-projet de loi portant répartition des sièges sur base d'un fichier corrompu.

La CENI/Kadima a donc recouru au fichier de la CENI/Nangaa audité par la Francophonie, qu'elle a malheureusement mal dupliqué, mal copié et naïvement mal gonflé les chiffres pour tenter d'apaiser l'opinion nationale et internationale déjà hostile à son encontre.

« L'analyse est tout à fait fondée. La CENI/Kadima a menti en escamotant procédures et méthodologies idoines dans sa campagne accélérée de livraison des statistiques des électeurs au législateur. L'analyse des chiffres étale des insuffisances incontestables, d'autant plus que la centrale électorale tient tout en tapinois.

À cette allure, le fichier risque d'être la première source de conflit électoral », d'autant plus qu'il est le premier élément clé pour une élection, et que la loi sur la répartition des sièges qui en découle et qui est en cours de discussion, l'est sans la participation d'une frange des députés nationaux, tous de l'opposition, ayant boycotté les plénières de discussions et d'adoption, laissant ainsi cours à un passage en force de l'Union Sacrée !

## Sur le plan économique

Les perspectives économiques de la République démocratique du Congo (RDC) ne sont pas encourageantes. En effet, le pays est confronté à plusieurs défis majeurs qui peuvent avoir un impact significatif sur la croissance économique, la stabilité financière et le bien-être des citoyens. Ci-dessous une analyse des différents défis et de leurs implications potentielles sur l'économie congolaise.

- **Dépréciation de la monnaie locale** : La dépréciation continue du franc congolais peut entraîner une hausse des prix des importations, ce qui pourrait augmenter l'inflation et réduire le pouvoir d'achat des ménages. Cela peut

également rendre plus coûteux le financement des importations nécessaires pour le fonctionnement des entreprises, ce qui peut limiter leur capacité à investir et à se développer.

- ***Mauvaise gouvernance des finances publiques*** : La mauvaise gestion des ressources publiques peut entraîner une allocation inefficace des fonds, limitant ainsi les investissements dans des secteurs clés tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé. Cela peut freiner le développement économique à long terme et nuire à la confiance des investisseurs.
- ***Montée des prix*** : L'augmentation des prix dans plusieurs secteurs peut affecter le pouvoir d'achat des ménages et entraîner une pression inflationniste. Cela peut créer des difficultés économiques pour les ménages à faible revenu et les entreprises, et peut nécessiter une réponse appropriée de la part des autorités pour contenir l'inflation.
- ***Instabilité politique*** : Les tensions politiques, les marches de l'opposition et les arrestations arbitraires peuvent créer un climat d'incertitude qui peut affecter l'investissement et la confiance des entreprises. Une situation politique instable peut également entraver la mise en œuvre de réformes économiques et institutionnelles nécessaires à la croissance économique durable.
- ***Contraintes financières pour l'organisation des scrutins*** : Les dépenses électorales peuvent représenter une pression financière importante pour le pays, en particulier lorsque les ressources disponibles sont limitées. Cela peut entraîner des déficits budgétaires plus importants et nécessiter une gestion prudente des finances publiques pour éviter une détérioration de la situation économique.
- ***Insécurité à l'Est du pays*** : L'insécurité persistante dans l'est du pays peut perturber les activités économiques, en particulier dans les secteurs agricoles et miniers. Cela peut entraver le développement de ces secteurs et réduire les opportunités économiques pour les populations locales.
- ***Conséquences de l'invasion russe en Ukraine*** : Les répercussions de l'invasion russe en Ukraine peuvent avoir des conséquences sur la dynamique des prix des produits agricoles et énergétiques, en raison de l'interconnexion des marchés mondiaux. Une augmentation des prix des produits de base peut affecter l'inflation et l'accessibilité des biens de première nécessité.

Face à ces défis, il est essentiel que les autorités congolaises prennent des mesures pour promouvoir la stabilité économique et politique, renforcer la bonne gouvernance, stimuler l'investissement privé, diversifier l'économie et améliorer les conditions de vie de la population.

# DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

## 1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



## 2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



### 3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



## 4. RAPPORTS ANNUELS





## **MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE**

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

## **LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE**

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.  
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus  
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

## **Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?**

Tu isolas les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

**Dixit Machiavel**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 73

Publié en Juin 2023

Juin 2023. Copyright©CongoChallenge2023  
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,  
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

[www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd](http://www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd)